



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères

MEMOIRE

Pour l'obtention du diplôme de Magister
En Didactique du FLE

« L'application du CECRL dans l'enseignement /apprentissage du FLE
dans les CEIL algériens. Exemple de l'université de Laghouat Amar
Thélidji »

Présenté et soutenu publiquement par :
Mme Choumicha Lila LAHCENE

Devant le jury composé de :

Pr BOUTALEB Djamila	Professeur, Université d'Oran 2	Président
Pr MOKADDEM Khedidja	MCA, Université de Sidi Bel Abbès	Rapporteur
Dr TOUATI Mohamed	MCA, Université d'Oran 2	Examineur
Pr SEBANE Mounia	MCA, Université de Mascara	Examineur

Année 2017/2018

Résumé

L'application du CECRL dans l'enseignement /apprentissage du FLE dans les CEIL algériens. Exemple de l'université de Laghouat Amar Thélidji

La politique linguistique en Algérie accorde à la langue française un statut particulier, reléguée langue étrangère, elle occupe pourtant une place privilégiée dans la société algérienne.

Quant à son enseignement, le français, subit les réformes du système éducatif, passant de l'enseignement en français à l'enseignement du français. Il passe de quatre ans d'enseignement au primaire à seulement trois ans, puis de trois ans à l'enseignement moyen à quatre ans. Tous ces changements ont eu un impact négatif sur les résultats des cursus universitaires des apprenants algériens.

Afin de soutenir les étudiants algériens, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec l'Ambassade de France en Algérie représentée par les attachés culturels a mis en place un dispositif d'accompagnement au profit des étudiants inscrits en première année universitaire. La redynamisation pour certaines universités et la création pour certaines autres des centres d'enseignement intensif des langues ont permis de mettre en place une prise en charge de ces étudiants au niveau des centres.

Les CEIL algériens ont été jumelés avec des centres français qui travaillent pour la plupart sur le CECRL et cela afin d'apporter un enseignement ciblé et pertinent pour les étudiants pris en charge.

Notre travail de recherche s'intéresse à cette application d'un cadre de référence européen à un public algérien.

Mots clés :

Français Langue Etrangère – Centre d'Enseignement Intensif des Langues - Enseignement - Apprentissage – Cadre Européen Commun de Références des Langues.

Abstract

The application of the Common European Framework of Reference for Languages (CEFRL) in teaching/ learning French as a Foreign Language at the Algerian Centers for Intensive Teaching of Languages (CITL)

The linguistic policy in Algeria gives a particular importance to French language. It has a prominent place in the Algerian society even though it is ranked as a foreign language.

French teaching has undergone changes as part of the education system reforms, shifting from teaching in French to teaching French. It went down from four teaching years in the primary school to only three years, then from three years at middle school to four years. All these changes have had a negative impact on the results scored by the Algerian learners at the university.

In order to provide help to Algerian students, the Ministry of Higher Education and Scientific Research has established, in collaboration with the French Embassy in Algeria represented by its cultural attachés, a support mechanism in favour of first year university students. The revitalisation of old Centers for Intensive Teaching of Languages in some universities and the creation of new ones in other universities made it possible to ensure a good monitoring of these students. The Algerian CITLs were twinned with French centers, which mostly make use of CEFRL, in the aim of applying a targeted and relevant teaching for the involved students.

Our research focuses on the application of the Common European Framework of Reference on an Algerian public.

Key-words: French as a Foreign Language - Center for Intensive Teaching of Languages (CITL)- learning – teaching - Common European Framework of Reference for Languages (CEFRL)

تطبيق الإطار الأوروبي المرجعي المشترك للغات في تعليم وتعلم الفرنسية كلغة أجنبية في الجزائر في مراكز التعليم المكثف للغات. جامعة عمار تليجي الأغواط أنموذجا

تولي السياسة اللغوية في الجزائر مكانة خاصة للغة الفرنسية. فرغم أنها تتبوأ منزلة اللغة الأجنبية، إلا أنها تحظى باهتمام خاص في المجتمع الجزائري.

أما فيما يتعلق بتعليم الفرنسية، فقد شهد إصلاحات في النظام التربوي بالانتقال من التعليم بالفرنسية إلى تعليم الفرنسية. إذ تغير من أربع سنوات من التعليم في الطور الابتدائي إلى ثلاث سنوات فقط، وانتقل من ثلاث سنوات في الطور المتوسط إلى أربع سنوات. وقد كان لكل هذه التغييرات أثر سلبي على نتائج المسارات الجامعية للمتعلمين الجزائريين.

ولغرض تدعيم الطلبة الجزائريين، وضعت وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، بالتعاون مع السفارة الفرنسية في الجزائر الممثلة بملحقها الثقافي، نظام مرافقة لفائدة الطلبة المسجلين في السنة الأولى بالجامعة. وقد مكّنت إعادة بعث بعض الجامعات لمراكز التعليم المكثف للغات وإنشاء مراكز جديدة ببعض الجامعات الأخرى ضمان التكفل بهؤلاء الطلبة المسجلين بهذه المراكز.

كما تم إبرام اتفاقيات توأمة بين مراكز التعليم المكثف للغات بالجزائر والمراكز الفرنسية التي تعتمد أغلبها على ' الإطار الأوروبي المرجعي المشترك للغات' وذلك من أجل إرساء تعليم هادف وسديد للطلبة المتكفل بهم. إن بحثنا يهتم بتطبيق إطار مرجعي أوروبي على جمهور جزائري.

الكلمات المفتاحية: الفرنسية كلغة أجنبية – مركز التعليم المكثف للغات - تعليم – تعلم - الإطار الأوروبي المرجعي المشترك للغات

Dédicace

Je dédie mon travail de recherche à :

Ma famille pour son soutien moral,

A la prunelle de mes yeux, ma petite fille chérie, Nina.

Remerciement

Je formule ma gratitude à ma directrice de recherche, Professeur Khedidja MOKADDEM pour la qualité de son enseignement et ses précieux conseils.

Je remercie tous mes enseignants du département de français de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès ainsi que ceux qui ont assuré notre formation pour l'année théorique.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du présent travail de recherche.

Et enfin, je remercie ma famille pour son soutien inconditionnel.

Introduction générale

Dans le domaine de la didactique du français langue étrangère (FLE), la question de l'enseignement-apprentissage est tributaire du contexte social, politique et économique des deux contractants ; l'enseignant et l'apprenant. Deux partenaires s'alignant dans la mesure de la réciprocité de l'émission et de réception des savoirs.

Notre travail de recherche s'intéresse particulièrement au cas de l'enseignement du FLE en l'Algérie. Il ne s'agit pas pour nous de faire une étude diachronique sur la politique linguistique dans l'enseignement des langues étrangères mais de faire un état des lieux sur la progression chronologique de l'enseignement de la langue française, dans une perspective de survol pour les premiers paliers d'apprentissage et comme objet d'analyse dans les établissements supérieurs.

Nous nous proposons dans le présent travail de recherche de suivre un chemin fléché, de la situation de l'enseignement du français langue étrangère en Algérie à la perspective didactique de sa mise en œuvre dans les nouveaux contextes créés. Cela en faisant du parcours dans l'éducation nationale de l'apprenant le point de départ de notre réflexion et de la nouvelle situation d'apprentissage dans l'enseignement supérieur le lieu d'une nouvelle appréhension de l'apprentissage de la langue française.

Nous nous intéresserons dans notre recherche aux profils des étudiants/apprenants et des modalités de mise en place des formations de renforcements linguistiques proposées par les Centres d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) en Algérie.

Les CEIL s'appuient dans leurs offres de formations sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Nous aborderons donc sa représentation dans un contexte autre que celui de sa création ; profil du public spéculatif du statut et de la fonction de langue française en Algérie.

L'objectif de notre travail de recherche est de mener une réflexion sur l'application du CECRL dans l'enseignement du FLE aux apprenants ; grands adolescents et adultes. Quel enseignement? Pour quels profils ? Dans quel contexte ?

Quelles sont les représentations du CECRL dans les contenus enseignés aux apprenants algériens dans l'enseignement supérieur ?

Nous nous proposons d'organiser notre travail en trois chapitres selon l'ordre suivant ; un état des lieux de l'enseignement du français selon la logique chronologique et la politique linguistique du pays. Pour y parvenir, nous pensons nous pencher sur la question des réformes dans l'éducation nationale et leurs effets sur la poursuite des études supérieures. Une vision panoramique sera proposée pour traiter du statut et de la fonction de la langue française en Algérie.

Le second chapitre sera réservé aux CEIL. Les centres sont un dispositif nouveau créés pour certains, redynamiser pour d'autres à des fins précis de renforcement linguistique pour les apprenants de l'enseignement supérieur. Nous commencerons donc par les présenter et le contexte de leur création, nous parlerons ensuite des objectifs qu'ils se fixent dans leurs missions. Il sera aussi question de parler des outils d'apprentissage prévus par les centres (CECRL) et enfin de voir quel dispositif est mis en place par les CEIL pour accompagner les apprenants.

Dans le dernier chapitre, nous nous intéresserons au CECRL dans son contexte d'émergence puis dans la perspective de son application par les enseignants des centres dans les formations qu'ils assurent pour les étudiants.

Pour la partie pratique, nous nous proposons de mener une enquête par questionnaire (*Réf. Annexes*). Il s'agira de faire d'abord une collecte d'informations auprès des directeurs des centres, des enseignants engagés dans les formations et les étudiants bénéficiaires des enseignements. Une analyse de ces informations est envisagée pour rendre compte de la représentation du CECRL dans les CEIL Algériens et de voir dans quelle perspective il peut être usité dans l'enseignement du FLE en Algérie selon les nouveaux contextes didactiques.

CHAPITRE I
LANGUE FRANÇAISE ET CONTEXTE ALGERIEN

I.1. État des lieux

La langue française marque son omniprésence en Algérie de part l'Histoire commune aux deux pays. Après l'indépendance, l'Algérie s'est trouvée dans un bain linguistique divers considéré comme une richesse: l'arabe algérien (dialecte), le berbère, nous retrouvons aussi l'espagnol et l'italien dans certaines régions de l'Ouest et de l'Est.

Pendant la période d'occupation, l'arabe classique est moins pris en charge. Son enseignement est interdit dans les institutions françaises, il est utilisé surtout dans les *medersa* pour apprendre le Coran.

Dans cet état de fait, le français est largement employé en Algérie. Mais son utilisation est tributaire à trois types de profils;

I.1.1. Les francophones réels

Ce sont les personnes qui parlent le français et l'utilisent dans la vie du quotidien. Pour s'exprimer, ils se réfèrent toujours à la langue française.

I.1.2. Les francophones occasionnels

Ils utilisent le français occasionnellement. Le français est utilisé dans certaines situations : à l'école, au travail, dans les administrations.

I.1.3. Les francophones passifs

Nous parlons de personnes qui ne s'expriment pas en français mais qui peuvent comprendre leurs interlocuteurs.

I.2. La politique linguistique en Algérie

L'Algérie est un pays traversé par plusieurs ères d'occupations, ce qui lui vaut une Histoire multivilisationnelle: Phénicienne, Carthaginoise, Numidienne, Romaine, Vandales, Byzance, Fatimide, Andalouse et enfin Française.

« Le Maghreb, et donc l'Algérie a de tout temps par sa situation géographique et son histoire mouvementée été en relation avec l'autre, avec les étrangers à des degrés et des moments divers, relations qui ont permis aux langues utilisées par ces étrangers d'être en contact plus ou moins long avec les locuteurs maghrébins et donc avec les variétés propres »¹.

Du fait de ces contacts, l'Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs langues :

I.2.1. L'arabe classique

Aujourd'hui utilisé dans les mosquées, dans les émissions radios ou télévisées ainsi que dans les établissements d'enseignement : écoles, collèges, lycées et les universités pour certaines filières.

I.2.2. L'arabe dialectal

Pratiqué par la quasi-totalité de la population algérienne. Il est présent au quotidien dans les conversations, les débats et même dans les médias. Ce même arabe présente des variantes (patois) selon les régions. En effet, même s'il peut être compris par la majorité des algériens, certaines propriétés émarginent des régions dans lequel il est parlé.

I.2.3. Le berbère

Il est parlé dans la Kabylie, par la communauté berbérophone.

¹ Khaoula TALEB IBRAHIMI, « les algériens et leur (s) langue (s) », éditions El Hikma, 2006, p. 135.

I.2.4. Le français

Qui, malgré les changements, résiste et se fait encore parler de lui.

I.3. La place du français en Algérie

Le français occupe une place très importante en Algérie. Il s'est implanté comme la langue de l'usage quotidien malgré son statut de langue étrangère. En effet, il est utilisé au sein de la famille, à l'école même, dans les lieux publics tels que les restaurants (les menus, les conversations, les formules de politesse, etc.), les marchés et les magasins (les fiches tarifaires, les publicités attractives) ou même dans certaines entreprises étatiques soient-elles ou privées. Il est aussi présent dans les affichages administratifs, la presse, les bibliothèques.

« De ce point de vue, l'imaginaire linguistique en acte dans la sensibilité l'expression du locuteur algérien échappe de façon explicite aux codes conventionnels de la langue norme de référence, qu'elle soit arabe ou français (...) la langue française «algérienne» prend et reprend constamment corps dans la recomposition de l'imaginaire linguistique social en Algérie en exprimant son altérité intérieure .Et c'est sans doute pour cela que l'Algérie ne peut être classée dans le bloc ou le groupe francophone au même titre que les autres pays ayant la langue française en partage »².

Si l'on se réfère au discours de SEBAA, le français revêt une dimension statutaire qui défait les normes linguistiques conventionnelles. Le français est donc parlé mais il ne l'est pas dans une appréhension purement didactique. C'est, peut-être, un français social.

Le français a connu diverses mouvances en Algérie et ce depuis des années et encore plus depuis la colonisation française en 1830 jusqu'au jour d'aujourd'hui.

² SEBAA. R dans son livre « *l'Algérie et la langue : un imaginaire linguistique en actes*. Revue maghrébine », Ed Publibook, Paris, p. 37

Nous pouvons en distinguer quatre états de cette mouvance:

1. 3. 1. L'apogée du français :

Le français a connu une période dans laquelle, il était la seule langue utilisée dans tout le territoire. En effet, l'arabe n'était utilisé ni au sein de l'administration ni au sein des institutions algériennes.

1. 3. 2. L'Algérie après l'indépendance, avant l'arabisation :

Au lendemain de l'indépendance le français était toujours là en Algérie, il était encore présent : le peuple algérien parlait cette langue avec toute aisance, il arrivait à tenir des conversations cohérentes et correctes même si à l'écrit ce n'était pas le même cas.

A ce stade la langue française avait toujours une place dans la société algérienne y compris dans l'enseignement.

1. 3. 3. L'Algérie après l'indépendance, après l'arabisation :

La décolonisation en Algérie, s'est accompagnée d'un retour à l'arabisme qui n'a pourtant jamais compromis l'usage du français mais si celui-ci a perdu son statut de langue officielle bien qu'il soit considéré comme la langue d'ouverture au monde européen et à la civilisation.

Il ne faut pas oublier de signaler que l'idée n'a pas fait son apparition juste après l'indépendance bien au contraire ; le grand réformiste Ben Badis l'avait déjà réclamé en 1936 en clamant que l'Algérie était sa patrie, que l'islam était sa religion et que l'arabe était sa langue

La langue française à ce moment là a reçu un coup mortel et a ainsi perdu sa place en Algérie.

1. 3. 4. Le français aujourd'hui :

Le français est considéré aujourd'hui comme une langue de prestige, d'éloquence et est utilisé dans plusieurs domaines. On peut dire ainsi que le français regagne la place qu'il avait et qu'il l'avait perdu de nouveau.

Cela peut être déduit et compris suite aux demandes sans cesse qui lui sont accordées ainsi que l'ouverture de plusieurs écoles privées de langues.

2. I.4. L'enseignement du FLE en Algérie

Pour aborder la question de l'enseignement du FLE en Algérie, il nous semble pertinent de dire les lieux de son nantissement, de la période coloniale à l'indépendance puis sa transmutation au lendemain des nouvelles perspectives de la politique linguistique en Algérie.

La période de postindépendance est dédiée à la reconquête de l'identité algérienne, la langue arabe reprend doucement sa place dans les institutions. Face à l'analphabétisme imposé par l'administration coloniale, le gouvernement décide de faire appel à des enseignants de différents pays du Moyen Orient tels que l'Égypte, la Palestine, la Syrie, l'Iraq, etc.

Les nouvelles priorités linguistiques de l'Algérie lui font reconsidérer le statut de la langue française dans les institutions mais aussi dans les écoles.

I.4.1. Présentation diachronique de l'enseignement du FLE en Algérie

Dans une progression temporelle, nous pouvons faire un état du statut de la langue française depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Quatre périodes phares peuvent en être détaillées ;

I.4.1.1. Les années soixante

L'Algérie se familiarise à peine avec son statut de pays indépendant. Le français est une langue véhiculaire.

I.4.1.2. Les années soixante-dix

La langue française est utilisée dans l'enseignement des matières scientifiques et techniques.

I.4.1.3. Les années quatre-vingt

L'avènement de l'école fondamentale et la cohabitation du français avec la langue arabe.

I.4.1.4. Dans les années quatre-vingt-dix

Dans les années quatre-vingt-dix : nous parlerons de l'arabisation de l'enseignement fondamental et secondaire.

Ces changements traduisent aussi la réinsertion de la langue arabe dans le système éducatif algérien et le passage de l'enseignement en français à l'enseignement du français comme le montre un texte de l'ordonnance du 16 avril 1976, n° 75-35 :

L'école fondamentale est chargée de dispenser aux élèves:

« - Un enseignement de la langue arabe leur permettant une maîtrise totale de l'expression écrite et orale; cet enseignement, qui est un facteur important du développement de leur personnalité doit les doter d'un instrument de travail et d'échange pour se pénétrer des différentes disciplines et pour communiquer avec leur milieu.

- L'enseignement des langues étrangères qui doit permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations étrangères et à développer la compréhension mutuelle entre les peuples. »³

L'extrait du texte ci-dessus nous explique que le français ne dispose plus de la même place dans le système éducatif algérien, il est considéré comme une langue étrangère utilisée dans le but d'accéder aux enseignements, comprendre et communiquer avec les peuples, au même titre que les autres langues ; anglais, espagnol, russe, italien, etc.

³<http://www.education.gov.dz/index.php/fr/documentation/syst-educ-alg/131>

Un autre texte de la circulaire d'application du 17 octobre 1976 le confirme:

Deux langues étrangères sont enseignées afin que les jeunes aient d'autres moyens d'accès à d'autres cultures et à la civilisation universelle, la première est apprise plus tôt que la seconde avec une horaire plus élevée, ceci dans le but de permettre aux élèves de pouvoir suivre les enseignements ultérieurs (secondaire et supérieur) qui ne seraient pas encore dispensés en langue arabe.

Ce que nous pouvons déduire de ces textes est l'importance de l'enseignement des langues étrangères mais comme une formation qui serait complémentaire à un enseignement de base en langue arabe. Les langues étrangères considérées comme le moyen d'ouverture et non plus d'instruction. Et donc il est important « *d'apprendre l'arabe mais de ne pas faire barrière aux autres langues de science et de culture.* »⁴

Une langue peut revêtir pour chaque individu un statut différent selon le contexte dans lequel il vit. Ce contexte peut être celui d'une communauté liée géographiquement mais aussi par un environnement plus restreint comme celui de la famille.

Une langue peut être considérée comme maternelle, seconde ou étrangère selon son appropriation ;

Langue maternelle : on appelle communément *langue maternelle* la première langue qui s'impose à chacun. Elle est la langue de la socialisation de l'enfant. Elle se caractérise par son mode d'appropriation qu'on qualifie souvent de naturel. Cela signifie que le sujet acquiert l'usage de la langue par contact et interaction avec les membres de son groupe, sans véritablement apprendre, c'est-à-dire sans réflexion et sans aide. En réalité, il est clair que le rôle de l'entourage est très important. De façon générale, le français peut ainsi être considéré comme la langue maternelle de la plupart des Français, des Belges de Wallonie, des Suisses romands, de la grande majorité des Québécois et d'une petite partie de la population africaine. Pour résumer, la langue maternelle ne répond pas au processus d'enseignement/apprentissage.

⁴ Guide pratique des actions pour la réforme 2004, fiche Education à l'image.

- Langue étrangère : le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de la langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que toute langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou un groupe l'oppose à la langue qu'il considère comme maternelle. Une langue peut donc revêtir un caractère de *xénité* d'un point de vue social ou politique. Par exemple, après la décolonisation, et bien qu'il fût la langue d'une partie importante de la société civile, l'Algérie a déclaré le français, langue étrangère.

Du point de vue didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose à la langue maternelle. Ainsi la langue étrangère n'est généralement pas la première langue de socialisation, elle n'est pas la première dans l'ordre des appropriations linguistiques.

Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le connaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parlours non natifs.

- La langue seconde : Environ vingt ans après l'apparition de la différenciation entre français langue maternelle et français langue étrangère, un troisième concept, le français langue seconde, venait se faire une petite place dans la didactique. En effet, FLM et FLE, malgré les grands progrès qu'ils ont permis, se sont révélés insuffisants pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français, notamment dans les régions du monde où le français, tout en n'étant pas une langue maternelle de la plupart de la population, n'est pas une langue étrangère comme les autres.

« Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit par les deux et le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue,

dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié »⁵

Le cas de l'Algérie :

Si on applique ces principes fondamentaux d'une langue en Algérie on obtiendra :

La langue maternelle : on trouvera le dialecte (qui varie d'une région à une autre), le berbère (qui caractérise les kabyles algériens), Tamazight et dans certaines familles le français.

La langue seconde : c'est la langue apprise à la rentrée scolaire → Arabe classique.

La langue étrangère 1 : c'est la première langue étrangère enseignée → Français.

La langue étrangère 2 : c'est la deuxième langue étrangère enseignée → Anglais.

D'autres langues étrangères sont aussi enseignées au secondaire telles que l'espagnol, l'allemand.

Quant à l'enseignement supérieur, on enseigne aussi l'italien, le russe...

I.5. Les réformes du système éducatif algérien

Le système éducatif algérien a connu deux grandes réformes :

1- Celle de **l'ordonnance N°76-35 du 16 Avril 1976** qui a déclaré que :

- L'enseignement est assuré en langue arabe à tous les niveaux d'éducation et de formations et dans toutes les disciplines (exception de certaines filières dans l'enseignement supérieur).

En effet, l'élève algérien fait sa rentrée scolaire au primaire à l'âge de 6 ans, les enseignements qui lui sont présentés sont en arabe mais arrivé à l'enseignement supérieur l'arabisation des enseignements dépend du choix de la filière choisie.

- L'enseignement est un droit que chaque citoyen algérien doit en bénéficier.
- L'accès à l'enseignement est gratuit, sans aucun frais.
- La scolarisation est obligatoire pour les apprenants de 6 à 16 ans.

Article 5 de l'ordonnance 76-35 :

« Tout Algérien a droit à l'éducation et à la formation. Ce droit est assuré par la généralisation de l'enseignement obligatoire d'une durée de 9 ans pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans révolus »⁶

⁵ Jean-Pierre Cuq, « Le FLS : un concept en question », *Tréma* [En ligne], 7 | 1995, mis en ligne le 19 décembre 2010, Consulté le 09 février 2015. URL : <http://trema.revues.org/2153>.

⁶ <http://www.education.gov.dz/index.php/fr/documentation/syst-educ-alg/126>

Cet article insiste sur le fait que chaque enfant âgé entre 6 et 16 ans a le droit absolu qui est aussi une obligation de suivre des études de 9 ans (6 ans au primaire suivis de 3 ans à l'enseignement fondamental).

I.5.1. Le but de cette réforme

- Le but du gouvernement était bien clair. Œuvrer et contribuer au développement de la personnalité des enfants (futurs citoyens) et les préparer à la vie active ;
- Donner aux apprenants des connaissances de base afin de construire et de concevoir des compétences qui seront appliquées et mises en œuvre sur le terrain professionnel et même dans la vie quotidienne.

I.5.2. Le système éducatif de 1976 à 2004

L'enseignement se basait sur :

- L'enseignement fondamental qui s'étalait sur 9 années subdivisées en trois paliers :
- **Enseignement du primaire** : qui dure 6 ans et qui comprend deux paliers :
- **Le premier palier** : 1AP, 2AP, 3AP.
- **Le deuxième palier** : 4AP, 5AP, 6AP. arrivé à la sixième année, l'apprenant passait un examen et il accédait à l'**enseignement fondamental** dit aussi le troisième palier qui s'étalait sur trois ans : 7AF, 8AF, 9AF.
- **Enseignement secondaire** : il se passait au lycée.
- L'enseignement de la langue française durait neuf années c'est-à-dire depuis la 4^{ème} année primaire jusqu'à la terminale.

Après vingt ans de son application, le gouvernement algérien a décelé des failles dans son système qui se résume en :

- Le taux de redoublement qui a augmenté de 10 à 16% ;
- Près de 500 000 apprenants quittaient l'école chaque année sans diplôme ni qualification.
- 33% quittaient l'école avant le troisième palier.
- Seul 33% des apprenants obtenaient le Brevet d'Enseignement Fondamental.
- L'école n'est pas arrivée au niveau souhaité dans l'inculcation du sens civique et politique et le développement culturel.
- Régression du taux d'encadrement : le nombre des apprenants s'élevait quant à celui des enseignants diminuait.

- Programmes et méthodes d'enseignement inappropriés.

Face à tout cela le gouvernement algérien a décidé de revoir son système éducatif et a opté pour **une autre nouvelle réforme** qui touchera non seulement les programmes scolaires mais aussi les durées d'enseignement sauf pour l'enseignement secondaire dont la durée est restée la même (3ans).

Cette nouvelle réforme, dans l'optique de compléter et de remédier aux failles détectées, avait des buts bien précis :

- Elle se voulait un passage vers l'ouverture sur le monde : l'universalisation.
- Elle optait pour la préparation à l'exercice de la citoyenneté.
- Elle privilégiait la qualification.
- Elle encourageait la socialisation et l'instruction.

I.5.3. Les bases de la réforme du système éducatif en Algérie

La tutelle de l'enseignement algérien (le Ministère de l'Education Nationale) dans sa vision de la réforme du système éducatif s'est basée sur trois points essentiels :

- 1- La réorganisation du système éducatif en passant de l'enseignement fondamental à l'enseignement moyen.
- 2- Mise en place d'un système rénové de formation et d'évaluation de l'encadrement.

Face à tous ces changements, l'enseignant doit être capable de mener à bien sa mission et pour se faire, des formations le lui ont été proposées.

Dès l'année 2003, un programme de recyclage a été introduit afin d'améliorer la qualité de l'enseignement :

- Pour les enseignants de l'école primaire : une formation de trois ans a été proposée.
 - Pour les enseignants de l'enseignement moyen : une formation de quatre ans a été mise en place.
 - Et pour les enseignants du secondaire : une formation de cinq ans a été offerte.
- 3- La refonte de la pédagogie et des champs disciplinaires qui comprend les programmes, les supports pédagogiques et même les méthodes qui ont aussi à leur tour connu une évolution remarquable.

I.6. Les programmes

Le système éducatif algérien a vu l'application des programmes dès la rentrée scolaire Septembre 2003.

Durant les deux premières années scolaires de la réforme du système éducatif 2003-2004 et 2004-2005, l'enseignement primaire est passé de 6 à 5ans en insérant des matières telles que : l'éducation scientifique et technologique dès la première année de la scolarisation, le dessin et la musique quant à l'enseignement du français, il est à partir de la deuxième année primaire.

L'enseignement des mathématiques a aussi connu l'apport des symboles universels et dans certaines écoles il y a eu l'introduction de Tamazight en quatrième année primaire.

Puis un autre changement a été effectué : l'enseignement de la langue française est passé de la deuxième année primaire à la troisième année primaire sous prétexte de conjonctures politiques.

L'examen qui permettra à l'apprenant d'accéder à l'enseignement moyen se passera à la cinquième année.

La première session qui a passé cet examen était celle de l'année scolaire 2007/2008.

L'enseignement primaire est marqué par la suppression d'une année d'enseignement qui sera ajoutée à la seconde étape de l'enseignement.

Une nouveauté vient d'apparaître aussi dans cette réforme c'est le préscolaire qui est devenu obligatoire dès l'année scolaire 2008/2009.

L'enseignement moyen est donc allongé d'une année et se fera en quatre ans : l'enseignement de l'anglais est à partir de la première année. Il est donc passé de 2 ans de l'enseignement fondamental à 4 ans de l'enseignement moyen.

La discipline dite « éducation technologique » a cédé à une autre appellation « sciences physique et technologique ».

Quant au Tamazight, il a repris sa place de langue nationale.

En résumant, concernant l'enseignement du français langue étrangère, il se fera donc en dix années jusqu'au baccalauréat.

I.6.1. Les supports

Ils doivent être basés sur des choix méthodologiques valables et ayant des finalités et des buts bien précis. Ainsi le gouvernement a désigné et mis en place trois organismes qui travailleront en étroite collaboration afin de produire un document référentiel méthodologique qui doit

répondre à la politique éducative de l'état et les moyens didactiques appropriés à l'enseignement/apprentissage :

I.6.2. La Commission Nationale des Programmes (CNP)

Composés des universitaires et de praticiens de l'éducation. Cette commission est chargée d'élaborer un document référentiel méthodologique, de choisir quels outils de travail utilisés et de valider les projets de programmes avant leur soumission au ministre chargé de l'éducation qui a le droit de les accepter, de les modifier ou même de les rejeter .

I.6.3. Les Groupes Spécialisés de Discipline

En se basant sur le document préparé par la CNP, ils élaborent les projets de programmes et les présentent à cette dernière.

I.6.4. La Commission d'Homologation des Manuels

Dont le but est d'évaluer le manuel scolaire ainsi que les moyens didactiques avant de les mettre en circulation dans les établissements scolaires.

La conception des manuels scolaires exige aussi aux éditeurs :

- La veille à ce que les moyens didactiques soient au complet : (le manuel +le guide)
- Le respect des finalités de la réforme
- La réponse aux exigences du programme ainsi qu'à l'approche par les compétences
- La présence de l'évaluation dans les manuels scolaires
- L'autonomie de l'apprenant et le développement de l'esprit critique
- La circulation d'un contenu socioculturel qui est en rapport avec l'environnement de l'apprenant pour inciter à la culture de la lecture
- L'ouverture sur l'encyclopédisme

Le document référentiel méthodologique se concentre sur l'apprenant et le met au cœur des relations éducatives (l'enseignement /apprentissage).

Il veut rendre l'apprenant actif et qu'il joue un rôle de celui qui cherche à détenir un savoir qui a une signification et qui aboutit à une finalité précise en prenant en considération les facteurs internes et externes du sujet.

Entre autre ce document veut animer les capacités de l'apprenant afin qu'il aille vers la découverte, l'analyse et même l'exposition de ses points de vue.

De ce fait les programmes sont élaborés en s'appuyant sur les principes de la progression, la continuité, la cohérence, la pertinence et la faisabilité.

Toujours dans l'idée de l'amélioration de la qualité de l'encadrement et l'ouverture sur les nouvelles technologies, l'état algérien s'est trouvé face à une nouvelle gageure : être à la hauteur de l'exigence de la modernisation. Alors, des salles de cours d'informatique y ont été introduites c'est ce que l'on appelle en terme plus adéquat les Techniques de l'Informatique et de Communication dans l'Enseignement.

L'apprenant algérien devra ainsi suivre des cours d'informatique au cours desquels il apprendra à manipuler l'ordinateur et faire des recherches tout en soulignant le fait que les ordinateurs sont programmés en langue française et parfois en anglais. Il contribuera ainsi à établir ses connaissances préalables dans le cadre d'une relation interactive. Il cherchera, analysera et appliquera les informations. Mais la question qui se pose est : comment l'élève saura-t-il manier un instrument informatique conçu en langues étrangères tout en sachant que ses capacités (pour la plupart des élèves) sont limitées ?

L'enseignant à ce stade devient un animateur et un encadreur pédagogique. Il est considéré comme étant un chercheur qui est à la recherche de méthodes qui permettront de soulever les compétences, les connaissances, les méthodologies, les comportements des apprenants afin de les préparer et les former dans la vie.

De plus, il est orienteur, évaluateur, facilitateur de l'acquisition du savoir. Et pour cela, il est important d'avoir des compétences, être capable de mener une discussion, avoir l'esprit de consulter autrui, ne pas s'imposer, pouvoir s'auto-évaluer et pourquoi pas même se critiquer.

I.7. Les méthodes

Nouveaux besoins font appel aux nouvelles méthodes. Le changement des programmes ainsi que l'évolution des pratiques de classe ont toujours besoin de nouvelles façons de faire.

Ainsi l'école algérienne a vu naître des méthodes parfois incomplètes qui, avec le temps, ont été retravaillées ou redynamisées dans le but de faciliter la tâche de l'enseignant et l'aider à mieux accomplir son travail.

Le système éducatif algérien a connu au départ la méthode traditionnelle qui se basait sur un lexique littéraire soutenu et dont les pratiques de classe étaient la lecture suivie et dirigée, des exercices d'application et la traduction des textes littéraires en utilisant des dictionnaires bilingues tout en ayant recours à la langue maternelle (traduction thème et version) ce qui impliquait une connaissance passive des textes : c'était l'enseignant qui faisait tout le travail quant à l'apprenant, il ne faisait que réceptionner le savoir imposé par son enseignant mais cette méthode n'aidait pas l'apprenant à faire face aux différentes situations de la vie quotidienne, de plus qu'elle ne s'intéressait pas à la production orale et donc l'apparition d'une autre méthode était primordiale, place à la méthode directe qui est venue compléter les insuffisances de la méthode précédente.

Dans cette méthode on utilisait un lexique quotidien courant dans le but de faire parler les apprenants la langue étrangère ainsi que les faire produire des textes.

On accordait plus d'attention à l'oral qu'à l'écrit.

En utilisant cette méthode, l'enseignant pousse son apprenant à être plus actif en le faisant répéter des réponses ou des phrases, en l'interrogeant, en faisant appel à son intuition.

Plus on avançait dans le temps, plus les ambitions se multipliaient et donc l'objectif n'est plus faire parler ou faire produire des textes uniquement, le dessein est de former des apprenants qui pourront par la suite parler et écrire comme des natifs en se basant sur l'oral et l'écrit au même temps et en utilisant des films, des bandes magnétiques et les tableaux de feutre.

Dans la transmission du savoir entre l'enseignant et l'apprenant, la communication est importante.

Dans les années 1980 a surgit une autre méthode appelée l'approche communicative qui vise la compétence communicative en utilisant un vocabulaire qui répond aux besoins de la communication.

Si dans la méthode précédente, le but était de faire parler les apprenants comme des natifs, l'objectif de cette approche est d'approcher l'enseignant de ses apprenants en les aidant à acquérir une compétence communicative qui, par la suite, fera des apprenants passifs qu'ils étaient, des apprenants autonomes (en leur injectant le sens de l'auto-apprentissage : apprendre à apprendre) et qui facilitera la tâche de l'un et de l'autre et par ce fait faciliter l'acte enseignement/apprentissage.

Cette approche est caractérisée par l'emploi des documents authentiques exploités lors de la compréhension orale ainsi que du multimédia.

Après l'approche communicative, la perspective actionnelle a fait face.

A ce stade, on passe de la compétence communicative à celle de la plurilingue et pluriculturelle dans le but de s'ouvrir sur le monde.

Cette approche actionnelle se base sur l'utilisation des Technologies de l'Informatique et de la Communication Educative (TICE).

La perspective actionnelle peut être considérée comme une redynamisation de l'approche communicative avec l'apport de la tâche qui doit être accomplie par l'apprenant dans plusieurs contextes auxquels il sera confronté dans la vie sociale.

L'apprenant est considéré comme un acteur social qui saura ménager ses compétences afin de parvenir à la réalisation de sa communication langagière.

Inspirée par l'approche communicative, la perspective actionnelle se veut comme son nom l'indique plus actionnelle et donc il ne suffit point de parler avec l'autre mais plutôt d'agir avec lui.

Pour comprendre son interlocuteur, il ne suffit pas de communiquer avec lui mais d'agir et d'interagir avec lui.

Elle privilégie la réalisation des tâches de la pédagogie du projet.

I.7.1. Qu'est-ce qu'une tâche?

Selon le dictionnaire,

Dans un premier sens, la tâche est un travail qui doit être fait dans un temps fixé.

Dans le second sens, la tâche est ce que l'on a à faire ; mission, rôle.

Selon le CECRL, «La tâche est un ensemble d'actions finalisées dans un certain domaine avec un but défini et un produit particulier. »

La tâche et l'action vont en parallèle, il n'y a pas l'un sans l'autre.

Dans cette perspective actionnelle, la tâche est toute action qui amène l'apprenant à être actif, en action et qui, à la fin, va atteindre un résultat final.

La tâche peut être simple, comme elle peut être complexe ou encore langagière comme elle peut ne pas être langagière.

I.7.2. La pédagogie du projet

C'est une pédagogie qui fait passer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Ce projet peut être travaillé comme la réalisation et la présentation d'un exposé individuellement ou collectivement comme l'organisation d'un spectacle.

En additionnant les deux explications ci-dessus, nous concluons que la perspective actionnelle favorise l'accomplissement d'un ensemble d'actions (tâches) afin d'atteindre le résultat d'un projet fixé préalablement.

Actuellement, le système éducatif algérien applique dans ses enseignements l'approche par les compétences.

Dans un premier temps, il est essentiel de savoir qu'est-ce qu'une compétence ?

La compétence est la combinaison et l'application de l'enseignement du savoir, savoir-faire et des attitudes à avoir qui aideront l'apprenant dans l'accomplissement de ses tâches.

On parle alors de plusieurs compétences utilisées progressivement par l'apprenant :

1- La compétence de lecture

Elle consiste à comprendre et à interpréter des discours écrits ou oraux pour les reproduire à nouveau sous forme de résumé à un public précis.

Quant à l'évaluation de la compréhension, elle s'effectuera :

- En utilisant des questionnaires portants sur les textes ou discours tenus
- La reformulation des textes ou des discours.

2- La compétence de production à l'écrit

Elle se résume en la production de textes ayant rapport avec les objets d'étude et en prenant en considération les contraintes liées à la situation de communication et du but visé.

3- La compétence de production à l'oral

Production de textes oraux dans différentes situations : monologue, interlocuteur dans le but de transmettre un message ou des informations, présenter son point de vue ou relater un évènement.

I.8. Les profils d'entrée et de sortie des apprenants

Suite aux réformes qu'a connues le système éducatif algérien et dans le but de revoir les programmes et définir les critères selon lesquels les apprenants vont être évalués, la commission nationale des programmes a été désignée pour établir des critères qui sont aussi considérés comme des objectifs à atteindre dans chaque cycle d'enseignement.

Cette commission a développé des critères spécifiques qualifiés aussi comme des profils à chaque étape et à chaque transition de l'enseignement.

Ainsi des profils de sortie de l'enseignement primaires ont été établis, puis ceux de l'entrée à l'enseignement moyen plus exactement 1^{ère} année moyenne puis des profils de sortie de cet enseignement autrement dit des profils de sortie de la 4^{ème} année moyenne et enfin des profils d'entrée aux études secondaires ainsi que ceux de la sortie en classe de terminale.

I.8.1. Les profils d'entrée en 5^{ème} année primaire

Selon le document produit par la commission nationale de programmes en mars 2006, l'élève doit :

- a) **A l'oral** adopter une attitude d'écoute sélective pour:
 - Identifier les paramètres d'une situation de communication donnée (qui?, à qui?, quand?, où?, pourquoi?)
 - Relever l'essentiel d'un message
 - Identifier les supports sonores
 - Dire un énoncé de façon intelligible
 - Produire des énoncés pour interroger, demander, donner une consigne
 - Réagir dans un échange par un comportement approprié verbal/non verbal
 - Rappporter des propos entendus dans une situation de communication
 - Raconter un fait

b) **A l'écrit**, savoir identifier la correspondance graphie/ phonie irrégulière :

- Maitriser le paratexte
- Maitriser l'image du texte : sous-titres, paragraphes pour une première approche du sens
- Produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation
- Produire de courts textes pour raconter, décrire...
- S'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court
- Lire différents types de textes de manière expressive
- Lire à voix haute avec une bonne diction
- Utiliser la majuscule à bon escient

I.8.2. Les profils de sortie de la 5^e année primaire

a) **A l'oral**, l'élève doit être capable de :

- Réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent
- S'exprimer de manière compréhensible dans les conversations
- Réagir à partir d'un support écrit ou sonore
- Prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre ou même donner son avis
- Produire un énoncé pour raconter, dialoguer, informer...
- Dire et mémoriser des textes poétiques
- Synthétiser l'essentiel d'un message oral

b) **A l'écrit**, il doit être capable de :

- Maitriser la relation phonie/graphie
- Prendre des indices (codes, mots connus, ponctuation...) pour formuler des hypothèses
- Lire pour chercher des informations
- Production personnelle à partir d'un thème donné
- Produire des textes (raconter, décrire, informer, etc)
- Identifier différents textes
- Lire de manière expressive

L'objectif terminal d'intégration de l'enseignement de la 5^{ème} année primaire est de faire en sorte que l'élève soit capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte/ image) un énoncé oral ou écrit adapté à une situation de communication précise en mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.

Les profils d'entrée en 1^{ère} année moyenne :

Les profils de sortie de la 5^{ème} année primaire constituent ceux de l'entrée en 1^{ère} année moyenne. A ce stade, nous attendons de l'apprenant plus de travail, de sérieux et d'assiduité car arrivé à l'enseignement moyen, d'autres missions le lui sont assignées dans le but de faire de lui le citoyen de demain.

En janvier 2010, la commission nationale des programmes en travaillant en collaboration avec le groupe disciplinaire de français ont aussi conçu un autre document dit « programme de français 1^{ère} année moyenne » dans lequel, il est clairement mentionné ce que le gouvernement attend des apprenants à leur sortie de l'enseignement moyen. Il faut aussi souligner et signaler que les attendus sont très lourds pour des enfants de quatorze ans.

Le gouvernement veut que l'apprenant de quatorze ans ait des valeurs politique, sociale, culturelle et spirituelle qui visent l'inculcation et la prise de conscience de l'unicité du pays.

Il veut aussi lui faire acquérir des valeurs dites individuelles : qui sont en rapport avec l'humanisme, l'affection, la morale ; des valeurs qui lui ouvriront les portes vers l'universalisme.

De plus l'élève doit développer des compétences :

a) D'ordre intellectuel :

Il sera donc capable de :

- Résoudre les situations problèmes (situations d'apprentissage)
- Compter sur son autonomie dans la recherche de l'information pour résoudre le problème auquel il est confronté en ayant recourt aux dictionnaires, l'internet et les bibliothèques.
- Avoir un esprit de critique.
- S'auto évaluer.

b) D'ordre méthodologique :

Il doit être capable de :

- Maîtriser la prise des notes et de leur organisation
- Réaliser et exposer un projet individuel.
- Analyser et synthétiser une information en produisant un résumé oralement ou par écrit
- Développer des démarches pour résoudre des problèmes
- Manier les TIC dans son travail scolaire.

c) D'ordre de la communication :

L'élève sera capable de :

- Communiquer de façon claire, précise et appropriée
- Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale
- Reformuler ce qui a été dit dans la communication.

d) D'ordre personnel et social :

Comme le but du gouvernement est de former les citoyens de demain, l'affirmation de la personnalité de l'apprenant ainsi que sa relation avec son entourage sont très importantes.

D'autres principes sont listés et devraient être acquis par ce dernier, et donc il devrait être capable de :

- Interagir positivement avec autrui tout en affirmant sa personnalité et en respectant leurs avis
- S'intégrer à un travail d'équipe, un projet mutualisé
- Faire des efforts et de persévérer dans les tâches dans qui lui sont attribuées
- S'auto-évaluer et d'accepter l'évaluation du groupe
- Avoir un esprit de créativité

Les profils de sortie en 4^{ème} année moyenne :

A l'issue de la 4^{ème} année moyenne, le gouvernement attend de l'élève le respect des valeurs et pour ce qui est des compétences au niveau des enseignements, il doit être capable de comprendre et de produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentatif.

Les profils d'entrée en 1^{ère} année secondaire :

Selon la commission nationale des programmes les profils d'entrée en 1^{ère} année secondaire des apprenants sont :

a) A l'oral :

- Les apprenants doivent savoir distinguer entre les différents types de texte : narratifs soient-ils, explicatifs, argumentatifs...
- Ils doivent savoir reformuler un court énoncé : reproduire des expressions à l'aide de leurs propres mots, expliquer et faire une petite synthèse.
- Ils doivent aussi savoir crédibiliser et rendre plus rentables leurs thèses lors d'un débats par le biais des arguments, des illustrations ou des exemples.

b) A l'écrit :

- Les apprenants doivent savoir rédiger une lettre pour convaincre.
- Etayer un texte argumentatif.
- Insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit.
- Traduire une image en énoncé argumentatif.

Dans l'ensemble nous pouvons déduire que selon la commission nationale des programmes, les apprenants à leur sortie de l'enseignement moyen doivent avoir des compétences de production à l'écrit comme à l'oral qui les aideront à se défendre lors de leurs débats constructifs ainsi que ceux de la vie quotidienne.

Les profils de sortie du lycée :

Après trois années d'enseignement secondaires, les apprenants inculquent davantage de savoirs. D'autres profils ont été conçus afin d'évaluer la progression de ces apprenants, ainsi les profils sont comme suit :

- Ils doivent maîtriser suffisamment la langue afin de lire et de comprendre des messages venants du milieu social ou encore les messages littéraires.
- Ils doivent être capables d'utiliser la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociales.

- Exploiter efficacement la documentation pour la restituer sous forme de résumé, synthèse, compte-rendu ou encore rapport.
 - Ils doivent adopter une attitude critique face à l'abondance de l'information fournie par les médias.
 - Produire des discours écrits et oraux marqués par une empreinte personnelle des apprenants.
- Ainsi le but final considéré comme l'Objectif Terminal d'Intégration par la commission nationale des programmes est que :

Les apprenants doivent être capables de produire des discours à l'écrit comme à l'oral relatifs à des situations problèmes de la vie sociale en respectant les contraintes de la conjecture de la communication.

I.9. La réforme au niveau de l'enseignement supérieur

Le ministère de l'éducation national n'était pas le seul à être touché par les réformes car même le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique était obligé de suivre le train qui était lancé depuis 2003. Même à ce niveau d'enseignement le gouvernement a détecté des failles tels que :

- L'effectif des étudiants qui s'élevait année après année.
- Faible taux et ainsi que maigre qualité d'encadrement pédagogique.
- Détérioration des conditions de travail des enseignants.
- La disparité des moyens : matériel et humain.
- Difficulté de recrutement des diplômés universitaire qui est due à l'inadéquation des diplômes avec les besoins ressentis des employeurs.
- Départ de chercheurs et d'enseignants universitaires vers l'étranger.

Il est important de savoir que le gouvernement consacre environ 6% de son budget à l'enseignement supérieur.

Dans son livre « La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration », Le constat qu'a fait reste encore pertinent : « malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont

suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé de fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien ».

Dans l'ancien système les formations de graduation étaient entre 4 et 7ans dans différentes filières environ 90 dont la majorité se faisait en langue française excepté quelques filières telles que l'histoire, la sociologie, le droit, sciences politiques qui étaient en arabe.

De nos jours, même avec la réforme qui s'est opérée au niveau de l'enseignement universitaire, le français domine encore et toujours. Mais cela ne promet en aucun cas des résultats probants.

Le français reste malgré qu'il soit parlé par une forte population, un français à l'algérienne. Le phénomène de la traduction littérale est omniprésent, les étudiants algériens réfléchissent en arabe puis traduisent leurs pensées en français algérien ce qui ne garantit pas un résultat fructueux.

Des étudiants qui ont fait un cursus de douze ans d'enseignement en arabe se trouvent parachutés dans des institutions dont les formations sont proposées en langue française.

En biologie par exemple, lors de la rédaction des comptes rendus après expériences, les étudiants pensent en arabe puis rédigent leur rapport en faisant la traduction littérale, et donc alors que l'enseignant s'attend à des rédactions avec des termes scientifiques, il trouvera :

« L'eau entre dans la cellule » au lieu de « L'eau pénètre dans la cellule » en parlant de la perméabilité de la cellule.

Les deux expressions ont la même idée mais leurs formulations diffèrent, et le plus juste dans des modules ou des formations scientifiques, est la recommandation de l'emploi des termes scientifiques.

Il y a aussi le phénomène de la traduction littérale qui cause beaucoup de soucis aux apprenants et c'est ce qui les pousse à confondre entre le genre des noms : le féminin et le masculin.

Ils ont tendance à dire par exemple:

- « Une arbre » au lieu d'un arbre.
- « Un eau » au lieu d'une eau.

I.10. Synthèse

Le français a toujours existé en Algérie, nous ne pouvons point imaginer notre parler sans l'usage de la langue française.

L'enseignement du français, au fil des années, a connu des hauts et des bas, il est arrivé même au point de perdre un statut privilégié dans la société algérienne.

Malgré que l'enseignement du français langue étrangère ait connu une mouvance et des changements remarquables, ce dernier résiste encore.

Cela n'empêche pas d'exposer l'échec des apprenants algériens qui, arrivés à l'enseignement supérieur, souffrent à cause de leur niveau et la non maîtrise de la langue française qui est devenue un handicap dans leurs vies professionnelles et même personnelles.

Ils sentent un besoin fort en langue française qui paralyse leurs envies de progresser dans leurs études et plus tard même dans leur travail.

L'échec de ces apprenants algériens n'est pas gratuit, à chaque chose une raison ou une cause et c'est pour cette raison que les responsables de notre pays ont travaillé, œuvré et essayé de trouver des remèdes à ces maux.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a fait appel à des autorités étrangères afin de trouver une solution et faire sortir ses apprenants de cette bulle qui les enferme et les empêche d'aller plus loin dans leurs études et la vie professionnelle.

L'appel a été émis de l'Algérie vers le premier pays francophone (pays source de la langue française), l'appel n'était pas parti en vain, le gouvernement français a répondu présent et a traité le sujet en lui donnant toute l'importance qu'il mérite.

Cette entre-aide a été fructueuse puisqu'une solution a été proposée : celle de la création des centres au niveau des universités afin d'intensifier l'enseignement des langues d'une façon générale et celui de la langue française en particulier.

Comment cette opération s'est faite ?, comment les deux gouvernements se sont pris afin de réaliser cette opération ? Comment les enseignements se déroulent-ils ? Et sur quoi se basent-ils ?

CHAPITRE II

LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT INTENSIF DES LANGUES

II.1. Les Centres d'Enseignement Intensif des Langues

Dans le premier chapitre de notre travail de recherche, nous avons essayé de rendre compte des différentes phases par lesquelles est passée la langue française en Algérie. Notre constat, jugé par une étude diachronique, nous l'a suggérée comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'espagnol ou l'italien. La primeur de son enseignement le révèle pourtant comme la première langue étrangère enseignée dans les écoles algériennes.

Nous nous proposons dans le présent chapitre de nous intéresser à l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur. En effet, si le statut du français dans l'éducation nationale semble clair, du moins du point de vue réglementaire, dans les universités algériennes, la langue française revêt un statut tributaire à plusieurs facteurs.

Nous partons du constat d'échec observé surtout chez les étudiants de première année universitaire. Un taux encore plus alarmant pour les étudiants inscrits dans les filières scientifiques et techniques.

Les étudiants/nouveaux bacheliers inscrits en première année dans les filières scientifiques et techniques semblent être les premiers à souffrir de l'handicap de la langue. En effet, jusqu'en classe de terminale, tous les enseignements sont dispensés en arabe. La langue française est enseignée au même titre que l'anglais (comme langue étrangère). Arrivé à l'université, l'étudiant inscrit dans les filières scientifiques et techniques se retrouvent à apprendre un contenu spécialisé en langue française qui devient donc une langue d'enseignement.

Le taux d'échec avéré, les instances ministérielles algériennes mettent en place un dispositif de remédiation à la situation afin d'assister les étudiants en difficulté. Le MESRS met à contribution la coopération française pour mettre en place des cellules internes aux universités afin de faciliter l'accès aux enseignements aux étudiants.

D'un côté l'Algérie avec son Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'autre la France avec le Fonds de Solidarité Prioritaire (qui joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité des formations pour les enseignants formateurs) sous la tutelle de l'Ambassade de France.

Ces Centres d'Enseignement Intensif des Langues seront présents dans l'Enseignement Supérieur dans le but d'accompagner les apprenants et les aider à mieux gérer le savoir ainsi que pour leur faciliter le processus de l'apprentissage des langues.

Cette convention entre l'Algérie et la France stipule un travail de collaboration entre les universités algériennes et les centres de langues français, des actions de jumelage sont donc menées.

Nous citons à cet effet quelques exemples de cette politique de jumelage :

- Le CEIL de Laghouat a une coopération particulière avec le centre de Rennes 2.
- Le CEIL d'Annaba travaille en coopération avec le CCF d'Annaba,

Les CEIL algériens travaillent aussi avec d'autres partenaires internationaux comme :

- Le CEIL d'Alger coopère avec l'école turque « *Alhadatha* » ;
- Le CEIL de Blida coopère avec le centre culturel italien pour la préparation de certification;
- Le CEIL d'Annaba travaille en coopération avec le CCF d'Annaba, les services culturels des ambassades d'Espagne, d'Italie et des Etats-Unis ;
- Les CEIL de Batna, de Constantine et de Tizi-Ouzou travaillent en collaboration avec le centre culturel italien ;
- Le CEIL de Ouargla est en coopération avec le service culturel américain ;
- Le CEIL de Sidi-Bel-Abbès a signé une convention avec l'Institut espagnol Cervantès.

Ces centres offrent des formations et des cours intensifs en langues vivantes telles que le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe...

II.2. Le rôle du CEIL

Le rôle principal du CEIL est de répondre aux besoins ressentis et à la demande de la communauté universitaire (étudiants, personnels...) en matière d'apprentissage et de perfectionnement des langues étrangères.

Il facilite aussi l'enseignement/apprentissage des langues en utilisant des outils pédagogiques développés et en se basant sur les méthodes qui favorisent et améliorent cet enseignement/apprentissage.

II.3. Les CEIL en Algérie

Jusqu'en 2009, le RACEIL comptait 34 centres d'enseignement intensif des langues dans tout le territoire national dont dix ont été nouvellement créés.

Les CEIL en Algérie peuvent avoir des publics parfois étrangers à la communauté universitaire.

Le tableau qui suit présente la liste de certains CEIL algériens munis du public auquel s'adressent les formations :

CEIL	Sollicité pour :
Le CEIL d'Adrar	Former le personnel local d'Air Algérie
Le CEIL d'Alger	Former des formateurs en Anglais sur Objectifs Spécifiques (ESP).
Le CEIL d'Annaba	Former le public qui veut suivre des cours d'italien.
Le CEIL d'Ouargla	Lancer en novembre 2009 une formation en « français pétrolier ».
Le CEIL de Batna	Assurer une formation en EST pour les étudiants en post-graduation de l'université.

Le CEIL de Béjaïa	Lancer en avril 2009 sa première session de formation en FOS (français juridique, du tourisme et de l'hôtellerie, des affaires et des finances), en Business English, en français général et <i>General English</i> .
Le CEIL de Biskra	Lancer une formation à la carte des enseignants de la faculté des sciences et des sciences de l'ingénieur en FOS avec le concours de l'université de Caen (2009 –2010).
Le CEIL de Blida	Former 20 apprenants africains mandatés par le Ministère des Affaires Étrangères.
Le CEIL de Constantine	Organiser une Journée d'étude sur les techniques de l'enseignement de l'oral (21/01/09).
Le CEIL de Djelfa	Former des étudiants dans deux laboratoires de langues.
Le CEIL de Guelma	Initier une première expérience en FOS au profit des étudiants en 1re année universitaire.
Le CEIL de Laghouat	Lancer des cours de FLE et d'anglais pour enseignants et étudiants en Post-Graduation.
Le CEIL de Saida	Lancer des activités de formation.
Le CEIL de Skikda.	Assurer des cours en FOS et en ESP pour les étudiants de l'école doctorale en Génie Civil pour l'année 2008-2009
Le CEIL de Tiaret	Former des étudiants coréens.
Le CEIL de Tlemcen	Accueillir et former 15 Namibiens.
Les CEIL de l'USTO d'Oran et de l'USTHB d'Alger	Élaborer et coordonner les enseignements des langues au sein des facultés des sciences et des technologies.
Le CEIL de Mostaganem	Former des formateurs dès le mois de juin 2009
Le CEIL d'Annaba	Former des formateurs dès le mois de juin 2009

Le CEIL de Médéa	Former des formateurs dès le mois de juin 2009
------------------	--

Tableau 1

II.4. Le RACEIL

Le réseau algérien des centres d'enseignement intensif des langues est le lien qui unit tous les CEIL algériens. C'est par son biais que la coordination entre ces centres se fait. Il sert d'intermédiaire et de point de liaison dans les conceptions des programmes, des tests ainsi que le déroulement des formations.

Il a pour mission d'assurer :

- Une offre de cours de langues et préparation aux certifications internationales telles que DELF, DALF;
- Le renforcement de la pratique professionnelle en français (FOS) et en anglais sur objectif spécifique (*ESP*) ;
- La mutualisation des ressources et des outils nécessaires à la promotion de l'enseignement des langues étrangères ;
- Les interactions dans une perspective d'alliance plurilatérale.

Le RACEIL fait partie du forum mondial des centres de langues et est aussi un partenaire de l'ADCUEFE.

Selon la Revue ZÉRO (Mai – Oct 2009), le réseau compte 34 508 apprenants répartis sur les 34 centres.

II.5. Étude de cas : l'université Amar Thélidji de Laghouat

II.5.1. Statistiques des spécialités enseignées en français à l'université de Laghouat

La langue française reste encore et toujours très présente en Algérie. Elle a toujours connu une mouvance perpétuelle. Actuellement, elle est passée de langue étrangère à langue d'enseignement. En effet, les enseignements proposés au niveau des universités sont en grande majorité en français, nous comptons ainsi les filières scientifiques et techniques telles que la médecine, la gestion, les sciences commerciales...

Notre recherche est centrée sur l'université de Laghouat qui compte parmi ses enseignements un grand pourcentage de filières scientifiques telles que : la biologie, l'architecture, génie civil avec toutes ses spécialités, les sciences économiques, les sciences de gestion et sciences commerciales, les sciences de la matière, les mathématiques, l'informatique, les sciences de l'agronomie et dont l'enseignement s'effectue en langue française, nous comptons au total un pourcentage avoisinant au 70% de filières enseignées en français ou qui comprennent des modules de terminologie en langue française.

A ce point aussi, les enseignants sont confrontés à la difficulté qui handicape leurs apprenants et qui les empêche de suivre et de continuer leurs études.

Si nous prenons l'exemple des enseignants de la biologie de l'université de Laghouat, ils sont obligés de présenter leurs cours ainsi que leurs expériences en utilisant le français, l'arabe et dans certaines conjonctures ils ont recours au « *code switching* ».

Les examens sont aussi présentés en deux langues : le français et l'arabe et c'est à l'apprenant de choisir la langue avec laquelle il veut répondre aux questions exposées.

Pour notre travail de recherche, nous avons proposé un questionnaire aux apprenants faisant partie du CEIL de l'université de Laghouat qui comprend une fiche d'identité de ces derniers ainsi que sept questions portant sur les formations qui lui sont offertes par cet organisme.

Ce questionnaire est à l'attention des apprenants de la deuxième session de l'année universitaire 2012/2013 qui suivent une formation d'intensification de l'enseignement du français langue étrangère.

De ce public, nous avons recensé 31,25% de sexe masculin (5 jeunes hommes) âgés entre 19 et 25 ans et 68,75% de sexe féminin (11 jeunes filles) âgées entre 19 et 26 ans. Au total nous chiffrons 16 apprenants inscrits.

Sur les cinq jeunes hommes inscrits, nous en dénombrons quatre suivant un cursus de spécialités scientifiques : architecture, système d'énergie électrique de puissance, électronique et génie électronique, quant au cinquième apprenant, il prépare une licence en langue (anglais).

Concernant les autres apprenants (les apprenants de sexe féminin): huit apprenantes sur onze préparent des diplômes scientifiques : une en mathématiques et informatique, deux en biologie, une en sciences de la matière, une en banque et assurances, une en écologie animale, une en chimie et une en gestion en ressources humaines. Deux apprenantes font des études pour l'obtention d'une licence en anglais et une autre prépare une licence en droit et relations internationales. Quant à leur niveau, il diffère d'un apprenant à un autre.

Nous avons, dans une question proposée dans le questionnaire, demandé aux apprenants du CEIL de l'université de Laghouat :

Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

En proposant aussi deux choix de réponse avec une demande d'explication :

- a) L'oral
- b) L'écrit

Cinq apprenants sur seize ont répondu que c'était l'oral et l'écrit au même temps quant aux six autres apprenants, ils ont répondu qu'ils rencontrent des difficultés à l'oral et les cinq autres apprenants restants ont répondu que c'était l'écrit, quant aux causes, il y a eu une diversité dans les réponses.

Le tableau suivant présente les causes exprimées par les apprenants.

Les causes selon les apprenants	
<p>Oral</p> <p>(6 apprenants : 37,5%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - « La métraiise et la sponténéeté » - « Pour moi j'ai pas le courage de parler pourtant je comprend bien le français ». - « La première fois j'ai trouvé des difficultés a l'oral parceque j'étais pas habituée de l'utilisé comme la langue anglaise ». - « Parce que c'est très difficile pour moi, j'ai un grand problème avec le trac et la phonétique ». - « Car j'ai des defeculte sur l'expreme de mes ide, la deuxième reson c'est le manque de conversation avec les gens en français ». - « On ne pratique la langue française et même le dialogue »
<p>Ecrit</p> <p>(5 apprenants : 31,25%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Néant (pas d'explication)» - « Parce que est très déficil pour moi accause des fautes d'ortographe» - « Je trouverai des difficulté dans la conjugaison, la grammaire et l'orthographe ». - « Je trouverai difficulté dans la orthographe et la conjugaison et la grammaire » - « Je trouverai difficulté dans la grammair, orthographe... »
<p>Oral et Ecrit</p> <p>(5 apprenants : 31,25%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Car je coni pas les regle de la longue française. » - « J'ai besoin le practice de cette la langue. » - « Il non pratique pas la langue française, et il non parlon pas la langue française ». - « On ne pratique pas la longue française. Je n'ai pas » - « Eu la langue a francais en parle ».

Tableau 02

Suite à ce besoin manifesté et à l'envie ressentie des étudiants qui veulent progresser dans leurs études et ainsi améliorer leur français, l'université de Laghouat a lancé un appel afin de secourir ses apprenants et les aider à résoudre et à mettre fin à leur difficulté vis-à-vis de la langue française.

II.5.2. Création du CEIL de l'université de Laghouat

L'université Amar Téliidji a entamé l'année universitaire 2008/2009 avec l'ouverture du Centre d'Enseignement Intensif des Langues. Il offre des formations qui s'inspirent du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. En ayant pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins des étudiants en langues étrangères et remédier au déficit constaté dans l'enseignement de ces dernières.

Il ambitionne l'amélioration de la qualité du service dans l'apprentissage des langues.

Des desseins certifiés par sa directrice dans sa réponse à la question N° 8 du questionnaire : quel (s) est (sont) le (s) dessein (s) de vos formations ?

Elle a déclaré :

- Maîtrise du français général ;
- Consolidation des acquis ;
- Rendre l'apprenant autonome dans la communication à l'oral et à l'écrit (toutes les compétences : Expression Orale, Expression Écrite, Compréhension Orale, Compréhension Ecrite).

Des objectifs fixés par le CEIL de l'université de Laghouat et qui répondent effectivement aux attentes des apprenants qui y sont inscrits et qui affirment, dans le questionnaire que nous leur avons adressé : question N° 3 (question fermée en proposant deux items) :

Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

- a) Pour progresser dans la langue française
- b) Pour obtenir un diplôme

A plus de 93%, leur inscription est motivée par l'envie de progresser en langue française, un autre apprenant explique son choix en confirmant les deux réponses proposées. Un seul apprenant a répondu que son inscription au CEIL de l'université de Laghouat est enthousiasmée par l'obtention d'un diplôme.

Nous concluons à partir de cette réponse que le choix effectué par les apprenants en s'inscrivant au CEIL de l'université de Laghouat va en parallèle avec la politique de ce dernier.

La directrice affirme dans le questionnaire qui lui a été adressé, afin de récolter plus de détails sur le CEIL de l'université de Laghouat : qui est au même temps le centre de notre recherche, suite à notre question N° 1 :

Le CEIL de l'université de Laghouat travaille en collaboration avec le CIREFE. Comment est née cette collaboration ? Est-ce que vous avez choisi de travailler avec cette université ?

La réponse de la directrice était la suivante :

La collaboration est née au cours d'une rencontre entre directeurs de centres algériens et de centres français. Le ministère seul décide des partenaires de la convention.

De cette réponse nous concluons que ce jumelage a été initié par la tutelle.

Dans la question N°2, nous avons demandé à la directrice du CEIL de l'université de Laghouat s'ils travaillent avec d'autres partenaires étrangers, la réponse était claire : Non. Le centre a un contrat avec un seul organisme étranger.

Concernant les partenaires algériens (question N° 3 : avez-vous des partenaires algériens ?), la directrice répond que le CEIL travaille avec les autres CEIL algériens.

Pour réaliser ce projet l'université a octroyé aux dirigeants du centre les moyens nécessaires :

Des locaux administratifs et des équipements :

Démarrage du CEIL (2008)	Actuellement (2011)
Trois bureaux équipés.	Trois bureaux équipés.

Tableau 03

Des locaux pédagogiques et des équipements :

Démarrage du CEIL (2008)	Actuellement (2011)
Les classes de TD de toute l'université mises au service du centre.	Les classes de TD+ deux laboratoires de langues propres au CEIL+ cinq laboratoires de langues de l'université.
3 lecteurs CD et cassettes.	3 lecteurs CD et cassettes.
3 lecteurs DVD.	3 lecteurs DVD.
3 télévisions+ deux data show.	3 télévisions+ trois data show.
1 tableau magique+ un scanner.	1 tableau magique+ un scanner.

Tableau 04

Quant au matériel pédagogique et didactique, le centre dispose de :

Démarrage du CEIL (2008)	Actuellement (2011)
8 livres (authentique et photocopie)	120 livres (authentique et photocopie)
62 CD, cassettes (audio et vidéo) + DVD	74 CD, cassettes (audio et vidéo)+DVD

Tableau 05

Nous lui avons demandé dans notre question N° 7 : quels outils utilisez-vous lors de vos formations ?

- La directrice a déclaré avoir à leur portée le multimédia, TICE et des outils standards.

Afin d'assurer les formations, la direction du CEIL a fait appel à des enseignants des différentes langues enseignées. Leur sélection se fait suite à des conditions établies par le Centre.

Dans notre question N° 10 posée: comment sélectionnez-vous vos formateurs du FLE ?

La directrice a répondu que les formateurs doivent :

- Être formés en langue française : didactique + pédagogie ;
- Avoir eu une formation continue sous forme de stage ;
- Subir un entretien (tenu par elle-même) ;

Et concernant leurs statuts, ils peuvent être : vacataires, associés ou même permanent, le plus important est qu'ils aient des connaissances et de l'expérience dans l'enseignement.

Pour l'année 2008/2009 :

Le CEIL a offert des formations en deux langues: le français et l'anglais.

Le nombre d'enseignants de français était de quatre, pareil pour l'anglais.

Pour l'année 2009/2010 :

Les formations se sont limitées encore une autre fois en deux langues : le français et l'anglais. Le nombre d'enseignants de français était de six quant à l'anglais il était de huit. Avec le temps et son évolution les formations se sont multipliées et le nombre des langues enseignées s'élève à cinq : le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'arabe.

Le français : 9 enseignants.

L'anglais : 7 enseignants.

L'espagnol : 2 enseignants.

L'italien et l'arabe : 1 enseignant pour chaque langue.

Pour l'année universitaire 2011/2012 :

Le centre a compté 11 enseignants dont 8 enseignants d'anglais avec le statut de vacataire quant aux 3 enseignants restants, ils enseignaient le français dont 2 étaient titulaires et 1 vacataire.

Pour l'année universitaire 2012/2013

Le CEIL connaît une légère régression vis-à-vis de l'enseignement de la langue française, en cette année universitaire, le centre chiffre uniquement 2 enseignants du FLE.

Formation pour les formateurs :

Selon le rapport du CEIL de l'université de Laghouat, le RACEIL a offert plusieurs formations au CEIL de l'université de Laghouat et au C.I.R.E.F.E

Périodes	Lieux	Enseignants concernés	Remarques
Mai 2008	CIEP Paris	La coordinatrice du CEIL.	Formations pour les coordinateurs
Juillet 2008	Université Amar Téliidji	La coordinatrice du CEIL.	Mission d'expertise effectuée par Mme BUSSON (C.I.R.E.F.E Rennes2)
Novembre 2009	Université Amar Téliidji	Les enseignants du CEIL	Formation assurée par Mme BUSSON
Mars 2010	Université Amar Téliidji	Tous les enseignants du CEIL	Formation consommée.
Novembre 2010	C.I.R.E.F.E de Rennes 2	Les coordinatrices du CEIL	Formation contenant des observations de cours auxquels les collègues ont assistés (formation consommée)

Tableau 06

II.6. Les formations proposées par le CEIL de l'université de Laghouat (programme, méthodes, outils d'enseignement...)

Chaque année et depuis l'année universitaire 2008/2009, le CEIL de l'université de Laghouat propose des formations dont les sessions varient entre 3 et 4 par an.

À sa création en 2008, le CEIL a offert des formations en langues française et anglaise pour un public de différentes catégories mais restreint à l'université :

Le nombre total d'inscrits était près de 115 en langue anglaise dont 80 enseignants permanents, près de 30 étudiants en post-graduation et moins de 10 enseignants vacataires.

Pour ce qui est de la langue française : le nombre total d'inscrits n'avait pas atteint les 100 dont 60 étaient enseignants permanents, 20 étudiants en post-graduation, moins de 10 étaient des administrateurs et un peu plus de 10 étaient des enseignants vacataires.

Nous vous présentons dans les tableaux qui suivent le nombre des inscrits aux formations proposées par le CEIL de l'université de Laghouat par catégorie :

L'année universitaire **2009/2010**, le centre a offert une formation qui s'est étalée en 2 sessions :

La première session :

Anglais			
Enseignants	Etudiants de post-graduation	Fonctionnaires	Etudiants
-5	-10	Près de 15	35

Tableau 07

Français			
Enseignants	Etudiants de post-graduation	Fonctionnaires	Etudiants
60	-5	Un peu + de 60	Près de 120

Tableau 08

La deuxième session :

Anglais			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
00	-5	-5	Près de 100

Tableau 09

Français			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
-5	00	Près de 20	Près de 90

Tableau 10

En 2010/2011 :

Une année qui était riche de vue le nombre de langues enseignées :

Anglais			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
Près de 20	-10	05	Près de 40

Tableau 11

Français			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
00	-5	Près de 20	Près de 120

Tableau 12

Espagnol			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
-5	-5	-5	Près de 40

Tableau 13

Italien			
Enseignants	Etudiants en post- graduation	Fonctionnaires	Etudiants
-5	-5	-5	30

Tableau14

Pour ce qui est de l'année universitaire 2012/2013, le CEIL de l'université de Laghouat offre une formation de 60 heures à raison de 6heures par semaine.

Pour y accéder il est impératif de passer un test dit test de placement qui a eu lieu le mardi 18 septembre 2012 à 10h.

Les résultats ont été affichés au CEIL le dimanche 23 septembre 2012.

La formation de la première session a débuté le Samedi 29 septembre 2012 et s'est achevée le jeudi 13 décembre 2012.

Les cours se sont déroulés comme suit :

- De 16h à 18h du dimanche au jeudi ;
- De 08h à 18h le samedi.

À la fin de la formation, le CEIL a attribué des attestations d'assiduité et est aussi un intermédiaire pour l'attribution des diplômes internationaux payants délivrés par le Centre Culturel Français de la langue étrangère.

Quant à la deuxième session (les apprenants à qui nous avons adressé notre questionnaire), elle a commencé le 6 janvier et a pris fin le 14 mars de la même année.

Concernant les cours proposés, nous avons, dans notre questionnaire (question N° 7), demandé aux enseignants si durant les cours les apprenants étaient intéressés, leur réponse était unanime, en affirmant que oui les apprenants sont intéressés par les cours proposés et cela est dû à :

- La volonté des apprenants d'améliorer leur niveau en langue ;
- L'envie d'obtenir un diplôme ;
- L'offre de la meilleure des formations avec de meilleurs moyens et un programme riche ;
- Mode de communication et à la diversité des connaissances de l'enseignant et de ce fait la formation est au profit des apprenants.

D'un autre côté, nous avons demandé aux apprenants dans la question N° 4 :

Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ? Une question fermée avec deux propositions de réponses et une justification de leur part :

a) Oui

b) Non

Selon 15 apprenants sur 16, les cours sont intéressants pour des raisons différentes :

- « On a besoin a long –terme du futur » ;
- « Nous donné des cours important pour comoniquir à le monde prefissionele » ;
- « Il y a des choise de base dans ce formation pour l'apprendre la langue française » ;
- « Je découvri des chose nevelles par exemple, comment cherché à travaille » ;
- « Ces information élèves notre niveau dans cette langue étrangère » ;
- « Ces informations élevés notre niveau dans cette langue étrangère » ;
- « Ces informatiosn élevés notre niveau dans cette langue étrangère » ;
- « Les cours on basent a l'expression orale et écrit est les vraiment intéressées » ;
- « Les cours de cette formation ont m'aider pour progresser dans cette langue » ;
- « A cause de ces cours mon niveau est progressé » ;
- « Ils nous donne beaucoup d'information sur la langue française sai les regles grammaical ou l'écrit, en plus ils nous permr du prougressé notre niveau » ;
- « Ces cours est améliorer moi l'oral dans la langue française, et ils est ajouter moi beaucoup de grammair » ;
- « On a un bon programme avec un bon ensement de la langue française » ;
- « Les cours formations est la paze de frencie en ecrrer ou parlée » ;
- « Pour obtenir les différents informations dans la langue et pour décrire les phrases »

De ces réponses, nous pouvons conclure que les cours offerts au CEIL de l'université de Laghouat répondent aux attentes des apprenants qui y sont inscrits et que les enseignants qui veillent sur la transmission des connaissances sont arrivés au but fixé au départ : accomplissement de leur mission.

Un seul apprenant a déclaré que les cours présentés ne sont pas intéressants car :

« Car il ne a y pas le tomp. Et car il ne a y pas le pratique de langue. »

Cet apprenant estime que la durée des formations est assez courte et de ce fait il n'y a pas une réelle pratique de la langue lors des enseignements.

Nous exposons l'hypothèse que le niveau de cet apprenant n'est pas compatible avec celui qu'on lui a octroyé suite au test de placement effectué au début de la formation (deuxième session). Un point qui sera traité dans le point suivant

La pédagogie du CEIL :

Le CEIL de l'université de Laghouat propose un programme de cent heures réparties en 6 h par semaine. Il prend en charge les quatre premiers niveaux tels qu'ils sont décrits par le CECRL :

Le niveau introductif :

Le nombre d'étudiants ne dépasse pas 15 individus.

6 heures de formation assurées par le même enseignant dont 2 heures sont consacrées à l'oral.

À l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de comprendre et de s'exprimer pour répondre à ses besoins. Il doit être aussi capable de se présenter, de présenter les autres, de tenir une conversation qui lui permet une interaction avec ses interlocuteurs.

Le niveau intermédiaire :

Le nombre d'étudiants ne dépasse pas 15 individus.

Les cours sont assurés par le même enseignant. Le volume horaire passe à 4 heures par semaine : 2 heures pour l'écrit et 2 heures pour l'oral.

À la fin de la formation, il doit être capable de tenir un échange même bref sur des sujets et des activités qui le concernent particulièrement.

Le niveau seuil :

Le nombre d'étudiants est entre 15 et 20 individus.

Des cours de 4 heures par semaine sont assurés par le même enseignant : 2 heures pour l'écrit et 2 heures pour l'oral.

À la fin de la formation, il sera capable de participer à des conversations sur des sujets différents qui lui importent et qui serviront à son quotidien.

Le niveau avancé :

Le nombre d'étudiants est entre 15 et 20 individus.

Les cours sont assurés par le même enseignant : 2 heures pour l'écrit et 2 heures pour l'oral.

Suite à la formation, il pourra entretenir une conversation avec des natifs de la langue et répondre spontanément aux questions posées.

Si le nombre des apprenants est limité à quinze par groupe, cela est dû, selon la directrice suite à la question N° 14 : Pourquoi limitez-vous le nombre d'apprenants à quinze par groupe ?, à l'encadrement, aux locaux et à la qualité de la formation qualifiée par les enseignants de « meilleure ».

Le tableau suivant résume le programme proposé ainsi que les niveaux traités :

Niveau introductif		Niveau intermédiaire		Niveau seuil		Niveau avancé	
A1 (15 apprenants)		A2 (15 apprenants)		B1 (entre 15 et 20 apprenants)		B2 (entre 15 et 20 apprenants)	
6 h / semaine		4 h / semaine		4 h / semaine		4 h / semaine	
Oral	Ecrit	Oral	Ecrit	Oral	Ecrit	Oral	Ecrit
2 h	4 h	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h

Tableau 15

Nous signalons que la session 2 de l'année universitaire 2012/2013 a pris en charge les niveaux suivants (selon la fiche d'identité présentée dans le questionnaire adressé aux apprenants du CEIL) :

Niveau A1	Niveau A2	Niveau B1
4 apprenants	7 apprenants	4 apprenants

Tableau 16

À partir de là, nous allons analyser les réponses des apprenants de la question N° 6 traitant leur placement (les niveaux):

Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

100% des apprenants ont répondu « oui » avec des commentaires différents (les tableaux suivants les explicitent):

Niveau A1
<ul style="list-style-type: none"> - « Parce que mon niveau en langue français est débutante, et non parle pas juste les phrase e, français » ; - « Parce que j'ai des problemes en l'oral et l'écrit de la longue française » ; - « Je suis satisfait de placement avec apprenez depuis » ; - « Parce qu'il manqué la capacité l'oral et même la composition des phrases ».

Tableau 17

Niveau A2
<ul style="list-style-type: none"> - « Puisque j'ai fait un test et mes réponses ma menné a ce niveau la c'est tout » ; - « Parce que si mon niveau de français réel » ; - « Parce que je voudrais faire une bonne base de la langue française » ; - « Parce que mon niveau et je suis satisfaite » ; - « Parce que c'est mon niveau et je suis satisfaite » ; - « Parce que c'est mon niveau et je suis satisfaite » ; - « Quand j'ai le test j'ai commis quel niveau de mon français »

Tableau 18

Niveau B1

- « Parce que le niveau A1 c'est mon niveau (tout en signalons au départ que son niveau était le B1) » ;
- « Parce que le niveau A2 était vraiment mon niveau (nous signalons aussi qu'au départ cet apprenant a déclaré faire partie du niveau B1) » ;
- « Parce que le niveau A2 d'après mon point de vue c'est mon niveau (alors que dans la fiche d'identité cet apprenant a déclaré lui aussi faire partie du niveau B1) » ;
- « Oui je suis satisfait parce que c'était vraiment mon niveau ».

Tableau 19

Un apprenant valorise son niveau de moyen sans préciser le niveau en langue française selon le CECRL (un niveau attribué par la direction selon les résultats du test de placement) et affirme aussi qu'il est satisfait du placement car : « *je ne coné pas cette langue* ».

CHAPITRE III
LE CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES
LANGUES

III.1. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Le cadre européen commun de référence pour les langues est publié en 2001 par le Conseil de l'Europe. Il est le fruit des années de travail et de collaboration entre le Conseil de l'Europe et des spécialistes de langues.

Il ne peut point prôner une approche particulière de l'enseignement car il se veut ouvert, dynamique, exhaustif et non intransigeant. Il s'inscrit dans le cadre du projet des langues vivantes.

Nous retrouvons dans sa préface:

« Apprentissage des langues et citoyenneté européenne »

Cela nous amène à dire que le CECRL est un instrument qu'on utilise afin de faciliter et de favoriser l'apprentissage des langues vivantes qui existent dans toute l'Europe et la préparation des jeunes apprenants européens à faire face à toutes les situations de la vie quotidienne (la vie des citoyens).

Un cadre européen commun de référence pour les langues:

Le CECRL est conçu afin de rendre plus facile la conception des programmes, des sujets, des tests ... et le plus important dans tout cela est que cette conception est commune pour tous les pays européens. Le CECRL fait appel à l'unicité de l'enseignement/apprentissage des langues en Europe.

Apprendre, enseigner, évaluer

Apprendre

Sans trop nous étaler sur ce terme, le mot « apprendre » vient du mot latin « apprehendere » qui signifie attraper, prendre, saisir.

Apprendre signifie acquérir une connaissance ou un savoir-faire. Il signifie aussi le fait de mémoriser des informations ou des savoirs dans sa mémoire.

Enseigner :

Le verbe « enseigner » vient du mot latin *insignare* qui est lui-même dérivé du latin *signum*. Il a le sens d'indiquer d'instruire et de faire connaître quelque chose à quelqu'un et a aussi le sens de former quelqu'un dans un certain domaine. Tout simplement « faire apprendre à quelqu'un quelque chose ». Les deux termes précédents sont en étroite relation car il n'y a point d'apprentissage sans enseignement et vice versa.

Evaluer :

Selon le dictionnaire LAROUSSE, évaluer est un verbe transitif, apprécier, fixer la valeur, le prix, l'importance.

Le CERCRL définit l'évaluation comme étant :

« La mise en œuvre de la compétence de la langue. Tout test en langue est une forme d'évaluation mais il existe de nombreuses autres formes d'évaluation (par exemple, les listes de contrôle en évaluation continue ; l'observation informelle de l'enseignant) qui ne sauraient être considérées comme un test ».

Suite aux tests effectués, nous obtiendrons des résultats qui feront office d'évaluation ainsi nous saurons si l'apprenant a progressé durant les enseignements. À cela, nous ajouterons que les contrôles continus et les observations de l'enseignant vis-à-vis du travail et des efforts réalisés par son apprenant.

Pour construire une évaluation, nous avons besoin du temps qui est un facteur fondamental. Nous sommes face à trois grands moments :

- 1- L'accueil des apprenants, nous procédons à ce moment-là à une évaluation dite initiale : les tests proposés sont qualifiés de test d'entrée ou d'orientation.

Le but de ce test est de :

- Déterminer le profil de chaque apprenant ;
- Regrouper les profils similaires ;
- Orienter les apprenants vers des groupes de mêmes niveaux ;

- Gérer des sous-groupes dans une classe ;
- Repérer les forces, les faiblesses et les besoins des apprenants.

Lors de ce test la notation n'est pas obligatoire puisque la note est facultative par contre les résultats de ce genre de test permet la conception d'un programme et le fait du choix de la méthode qui sera utilisée lors de son application.

- 2- Quotidien de la progression des apprenants, une évaluation continue dite aussi formative et qui permet aussi une auto-évaluation.

L'enseignant doit varier les évaluations en proposant de temps à autre des évaluations qui permettront à l'apprenant de faire sa propre évaluation.

Exemples : maîtrise de l'oral, l'expression des sentiments, maîtrise de la langue...

Afin d'évaluer le progrès des apprenants il faut auparavant fixer des objectifs bien précis suivis de critères qui seront accompagnées d'un barème.

- 3- Évaluation finale : c'est un bilan de la mission perpétrée par les enseignants, les efforts fournis par les apprenants et les progrès réalisés.

L'évaluation finale est la plus utilisée à la fin de chaque séquence, d'ailleurs c'est ce que nous trouvons dans les manuels scolaires de nos jours.

Le bilan final : l'apprenant sait que nous attendons de lui qu'il fasse sa performance afin de montrer qu'il a atteint le niveau souhaité (objectif fixé).

III.2. Les différentes typologies des outils d'évaluation

Il est nécessaire d'habituer les apprenants à des tests variés afin de développer de vraies compétences.

Pour la réalisation de l'évaluation, différents tests et exercices peuvent être proposés, les réponses peuvent être proposées et donc l'apprenant ne fera que choisir la bonne réponse ou dans d'autres cas où l'apprenant doit faire une preuve d'autonomie et de performance et donc il sera mené à donner des réponses en faisant appel à ses connaissances acquises préalablement.

Le tableau qui suit présente différents types d'exercices accompagnés de différents types de réponses en indiquant les compétences concernées (dans ce genre d'exercices, le niveau des apprenants n'est pas précisé, ils peuvent être adaptés aux différents niveaux).

Type d'exercice	Type de réponse	Compétence concernées
QCM	Fermé	Comprendre : lire et écouter
Tableau	Fermé	Comprendre : lire et écrire
Test d'appariement ou discrimination auditive	Fermé	Comprendre : lire et écrire
Test de classement	Fermé	Comprendre : lire et écrire
Exercices à trous	Fermé	Comprendre : lire et écrire Ecrire S'exprimer oralement en continu

Test de clôture (reconstitution de texte)	Semi-ouverte	Lire et écrire
Exercice de transformation	Semi-ouverte	Prendre part à une conversation Ecrire
QROC (questionnaire à réponse ouverte courte)	Semi-ouverte	Prendre part à une conversation Ecrire
Production guidée ou jeux de rôles	Ouverte	Prendre part à une conversation Ecrire
Résumé	Ouverte	Comprendre : lire et écrire Ecrire S'exprimer oralement en continu
Analyse	Ouverte	Lire S'exprimer oralement en continu Ecrire
Synthèse	Ouverte	Ecrire S'exprimer oralement en continu
Commentaire	Ouverte	Lire Ecrire S'exprimer oralement en continu
Dissertation ou production orale continue (discours, argumentation, description) ou production d'invention	Ouverte	Ecrire S'exprimer oralement en continu

Tableau 20

Des concepts fondamentaux dans le CECRL. Il n'y a pas d'apprentissage sans enseignement ni évaluation sans ces deux actes. Ces concepts font aussi appel à d'autres qualifiés aussi d'essentiels :

Les compétences générales telles que le savoir-faire, le savoir-apprendre, les savoirs appliqués dans différents domaines comme l'éducationnel, le professionnel, le public ou même le personnel dans des contextes différents.

III.3. Le rôle du CECRL

Le CECRL joue un rôle très important dans l'enseignement apprentissage des langues. En effet, dans sa démarche il a pour but d'harmoniser l'enseignement des langues au niveau européen et proposer ainsi une base commune pour l'élaboration des programmes, des référentiels, des examens, des manuels, etc.

Il a pour mission de détecter ce que les apprenants doivent apprendre et de définir les niveaux de compétences. Le CECRL est conçu pour surmonter les difficultés de communication rencontrées par les professionnels des langues vivantes qui émanent de la différence des systèmes éducatifs.

Il encourage tous les partenaires de l'enseignement/apprentissage des langues et leur donne les moyens d'informer les autres d'une manière transparente de leurs buts, objectifs et les méthodes ainsi que les résultats obtenus.

III.4. La politique linguistique du CECRL

- Échanger des informations, des idées, pensées et sentiments entre les jeunes parlant une autre langue.
- Comprendre le mode de vie et la mentalité d'autres peuples et leur patrimoine culturel.

- Fonder l’enseignement et l’apprentissage des langues sur les besoins, les motivations et les ressources de l’apprenant.
- Former les apprenants de sorte qu’ils puissent faire face aux différentes situations de la vie quotidienne.
- Encourager des programmes de recherche et de développement qui visent à introduire et à tous les niveaux de l’enseignement, les méthodes et matériels adaptés pour permettre aux apprenants de différentes catégories afin de pouvoir communiquer selon le besoin.

III.4.1. Les approches du CECRL

Le CERCRL prône l’approche actionnelle. Il considère l’usager et l’apprenant d’une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches.

Cette approche s’inspire des concepts de l’approche communicative et y ajoute l’idée de la tâche à accomplir dans différentes conjonctures et divers contextes selon les apprenants donc la perspective actionnelle est en quelque sorte une modification ou rénovation de l’approche communicative utilisée dans les années 1980.

L’approche communicative	L’approche actionnelle
Apprendre à communiquer en langue étrangère.	Réaliser des actions communes en langues étrangères.
Parler avec l’autre.	Agir avec l’autre.
Production et réception de l’oral et de l’écrit	Interaction.
Pédagogie par tâches.	Pédagogie par tâches.
Jeux de rôle et de simulation.	Pédagogie par projet.

Tableau 21

Le CECRL s'intéresse à l'enseignement scolaire. La centration sur l'apprenant se fait uniquement s'il y a enseignant et donc c'est lui qui doit se centrer sur l'apprenant.

Il doit y avoir une ou des interactions entre ces deux acteurs éducatifs afin de réaliser l'enseignement/apprentissage mais tout en laissant à l'apprenant un champ libre pour former des apprenants autonomes.

III.4.2. Le multimédia dans l'enseignement du FLE

Le multimédia est un outil/ support qui peut contenir : un texte, un son, une vidéo, des images (fixe ou animée), programme informatique et dont la gestion se fait par des logiciels ou des réseaux intranet ou internet.

Le multimédia permet à l'apprenant d'être plus autonome et de compter sur ses capacités, il fera donc appel à ses connaissances acquises préalablement et donc assure un travail individuel. Il permet ainsi à l'apprenant de s'organiser en concept de l'adaptation, au matériel et vu les cases horaires qui lui sont opportuns.

Le multimédia peut apporter des réponses aux contraintes posées par l'enseignement telles que :

- La difficulté de s'approcher d'une communication équivalente à celle qui régit les échanges en langue maternelle ;
- La complexité provoquée par la nécessité de travailler en groupe mais aussi celle d'aboutir à une autonomisation de chaque apprenant ainsi qu'à une évaluation personnalisée. De là, l'apprenant peut s'enregistrer et comparer par la suite avec la prononciation correcte en utilisant un cédérom d'apprentissage du FLE et du même fait il aura fait travailler son oreille jusqu'à la réussite : entendre un son et le reproduire correctement;
- La gestion de l'espace et du temps.

III.4.3. Les axes fondamentaux du CECRL

Le CECRL compte quatre axes fondamentaux dans sa conception :

a- Les niveaux communs

Le CECRL s'appuie sur les tâches les plus habituelles en se focalisant sur l'utilisateur et de ce fait nous distinguons trois grands types d'utilisateurs chacun divisé en deux sous niveaux :

1- Utilisateur élémentaire

Le niveau A1 : introductif ou découverte.

Le niveau A2 : intermédiaire ou de survie.

2- Utilisateur indépendant

Le niveau B1 : seuil.

Le niveau B2 : Avancé ou utilisateur indépendant.

3- Utilisateur expérimenté

Le niveau C1 : Autonome ou de compétence opérationnelle effective.

Le niveau C2 : Maîtrise de la langue.

Chaque niveau de compétence est caractérisé par des descripteurs.

Les niveaux peuvent être définis suit aux compétences de base :

La compréhension écrite, la compréhension orale, la production écrite et la production orale.

COMPRENDRE	
ÉCOUTER	
A1	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
A2	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple, moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
B1	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
B2	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.
C1	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.
C2	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle

	vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
--	---

Tableau 22

COMPRENDRE	
LIRE	
A1	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
A2	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
B1	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
B2	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.
C1	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.
C2	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.

Tableau 23

PARLER	
PRENDRE PART À UNE CONVERSATION	
A1	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
A2	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.
B1	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
B2	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.
C1	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.

C2	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour que cela passe inaperçu.
-----------	--

Tableau 24

PARLER	
S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU	
A1	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
A2	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.
B1	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
B2	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
C1	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.
C2	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.

Tableau 25

ÉCRIRE	
A1	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.
A2	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.
B1	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.
B2	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.
C1	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.
C2	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Tableau 26

b- Les activités langagières

Les compétences de base peuvent être concrétisées lors des activités langagières :

- La réception : qui englobe l'écoute (compréhension orale) et la lecture (compréhension écrite).
- La production : est le fait de participer à une conversation ou s'exprimer (expression orale). Et écrire (expression écrite).
- Interaction : unit la réception et la production, il peut être considéré comme un entrecroisement ou un mélange.
- Médiation : est la transformation, la reformulation, le résumé à l'écrit ou à l'oral pour une tierce personne.

c- les compétences

Il est à souligner que la réception orale soit elle et/ou écrite ainsi que la production orale et/ou écrite sont placées en premier lieu car ce sont elles qui permettent l'aboutissement à l'interaction.

Selon le CRCRL, la compétence langagière présente plusieurs composantes, nous en distinguons trois :

La composante linguistique : qui est en relation directe avec le savoir et le savoir-faire relatif au lexique, la syntaxe et la phonologie.

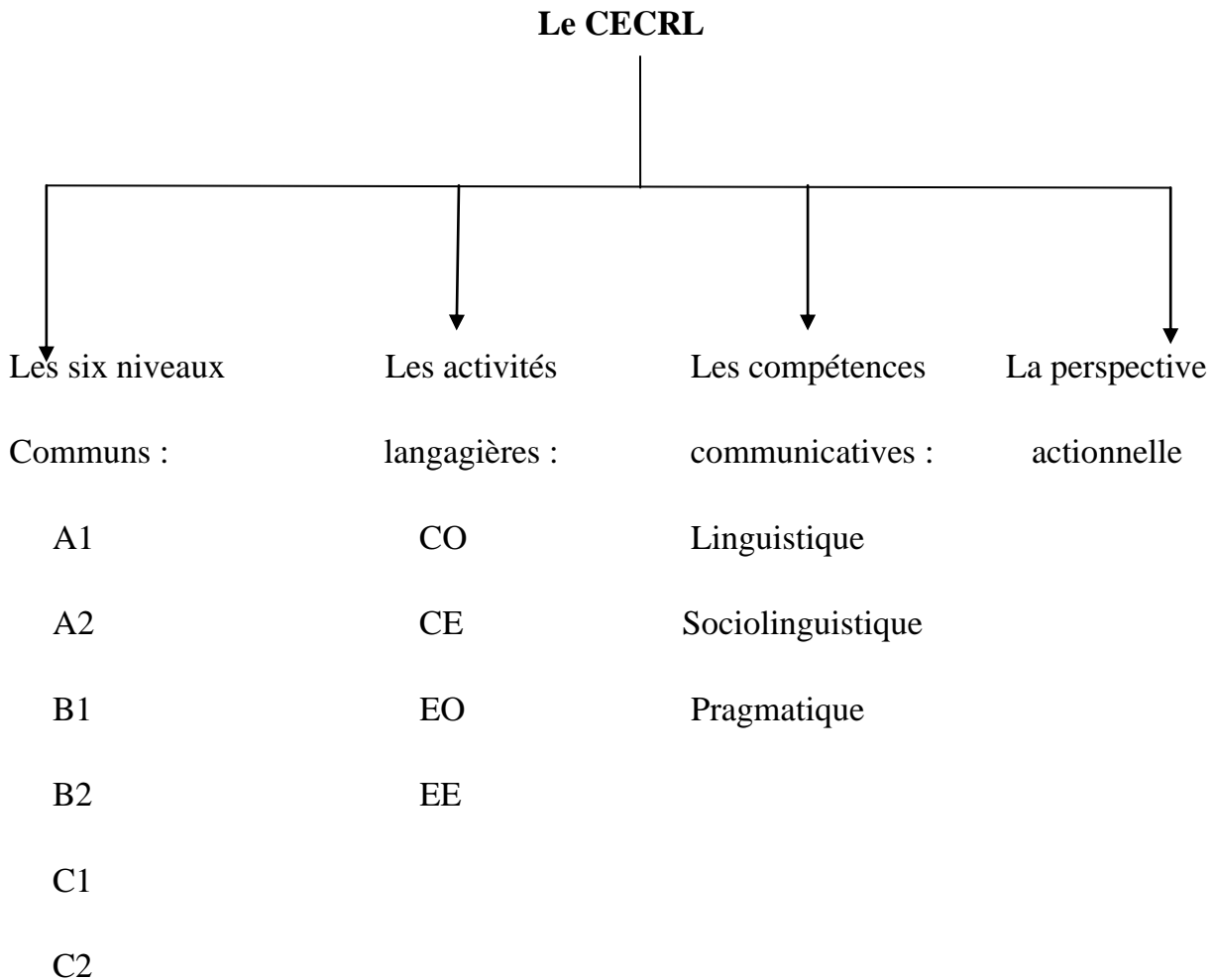
La compétence sociolinguistique : la langue est considérée comme étant un phénomène social avec ses dialectes et accents. Les paramètres socioculturels sont en relation avec les normes sociales.

La compétence pragmatique : c'est le lien entre le locuteur et la situation vécue tout en mettant en évidence le choix des stratégies utilisées et favorisées. C'est ainsi la réalisation des fonctions langagières et d'acte de parole et de là aussi la maîtrise du discours.

Communiquer langagièrement fait appel à la mise en œuvre des composantes citées ci-dessus.

d- La perspective actionnelle

Comme précédemment mentionné, c'est une approche utilisée dans l'enseignement/apprentissage d'une langue et qui met au-devant deux acteurs principaux : l'enseignant et l'enseigné.



III.5. L'application du CECRL dans l'enseignement du FLE dans le CEIL de l'université de Laghouat

Nous avons constaté lors de notre visite au CEIL de l'université de Laghouat que l'enseignement se base sur le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues.

a- D'où est venue l'idée de l'appliquer ?

La réponse: vu que les centres algériens n'avaient encore de méthodes propres au contexte algérien et qu'ils étaient jumelés avec des centres français, le CECRL a fait office de point de départ.

Donc l'application du CECRL n'était pas un réel choix. Son utilisation est due au manque de méthodes propres au contexte algérien ainsi qu'aux jumelages avec les partenaires étrangers.

Après des années de formation et d'expérience, les CEIL algériens ne sont-ils pas encore arrivés à produire des programmes qui sont compatibles avec le contexte algérien?

Afin de mieux cerner ce point nous avons demandé à la directrice dans la deuxième partie de la question N°4 :

- Est-ce que vous contextualisez son contenu (le contenu du CECRL) avant de l'appliquer ? si oui de quelle façon le faites-vous ?

La directrice du CEIL a confirmé son application : *« en prenant en considération que le public algérien n'est pas débutant, nous avons créé le niveau « 0 » : (A0) qui fait référence aux vrais débutants »*

Suite au point précédemment traité, nous avons demandé à la directrice dans la question N°5 :

- Comment se fait la conception des programmes des formations proposées par le CEIL ?

Elle a déclaré que c'est le fruit d'un travail de collaboration entre les collègues enseignants.

Avant d'entamer le point suivant, nous tenons à rappeler que parmi les enseignants questionnés deux enseignent au CEIL de l'université de Laghouat quant au troisième il y a enseigné et nous avons fait appel à lui pour obtenir plus de détails.

Dans notre questionnaire, nous leur avons demandé dans la question N°3 :

Avez-vous suivi une formation depuis votre intégration au CEIL de l'université de Laghouat ? Si « oui » quand et quel était son objectif.

Le plus ancien d'entre eux a, depuis son intégration, suivi une formation de correcteurs concernant les niveaux A1, A2, B1, B2 du CECRL en juin 2011 (ces mêmes niveaux sont utilisés et appliqués après les tests proposés aux candidats qui veulent suivre une formation dans le centre).

Quant aux deux autres enseignants, il n'ont suivi aucune formation afin de savoir quels sont les buts, les méthodes, les programmes, les outils utilisés : des points traités brièvement lors de l'entretien avec le responsable du CEIL, mais ce qui nous intrigue c'est : « comment ces enseignants qui n'ont suivi aucune formation sur le CECRL peuvent-ils l'appliquer et travailler avec ? ».

Des enseignants qui attestent à l'unanimité l'application de ces programmes (question N° 4 du questionnaire pour les enseignants) mais en signalant leurs propres buts. Chaque enseignant a sa propre vision des choses :

- Un enseignant (celui qui a suivi une formation de correcteurs pour les niveaux A1, A2, B1, B2) aborde dans sa réponse le CECRL en disant que l'application de son programme a pour but de familiariser les apprenants algériens avec les examens proposés par le Centre Culturel Français CCF (DEL/DALF).

- Les deux autres enseignants ne parlent pas du CECRL. L'un renvoie l'application du programme aux objectifs qui doivent être atteints et l'autre enseignant affirme son application pour éviter le désordre et l'anarchie et parce que le programme a déjà donné des résultats probants tout en mettant en premier lieu que cet enseignant n'a qu'une année d'expérience au sein du CEIL.

Dans l'optique de savoir à quel point le CECRL est appliqué dans les formations du CEIL de l'université de Laghouat, nous avons demandé à sa responsable dans la question N°6 : quelles méthodes suivez-vous ?

Elle a déclaré que l'approche par les compétences, l'approche communicative ainsi que l'approche actionnelle sont les méthodes utilisées. Des méthodes utilisées de même dans le système éducatif algérien, un point qui unit l'enseignement du FLE au sein des institutions algériennes (des écoles primaires, les collèges d'enseignement moyen et les lycées).

Quant aux outils utilisés, nous avons demandé aux apprenants dans la question N°5 :

- Quels sont les outils utilisés lors de vos formations ?

Leurs réponses étaient comme suit :

Le multimédia	Livre	Groupes	Outils informatiques très développés
9 apprenants	5 apprenants	3 apprenants	3 apprenants

Projections vidéo	Tableau	Table	Papier (feuilles)
5 apprenants	7 apprenants	1 apprenant	7 apprenants

Tableau 27

Des outils qui unissent les enseignants sur leur appropriation. Et qui ajoutent que ces outils sont adéquats aux niveaux des apprenants et que chacun de ces outils jouent un rôle important.

La direction du CEIL de l'université de Laghouat réserve les formations qu'elle propose à un public restreint (question N° 12 : quel public visez-vous par les formations que vous proposez ? la réponse était : les étudiants de niveaux différents et de formations différentes : tous les cycles et les spécialités) contrairement à certains CEIL algériens cités dans le chapitre II partie 1. Nous avons questionné la responsable sur ce point dans notre question N°13 : pourquoi n'ouvrez-vous pas vos portes à un public étranger à l'université ?

Elle a répondu que le manque d'encadrement a fait que la politique du CEIL limite ses formations aux étudiants, fonctionnaires et les enseignants de l'université de Laghouat.

Pour pouvoir suivre une formation d'intensification de la langue française, il est impératif avant tout de passer un test dit test de placement qui décidera du niveau des apprenants selon les critères imposés par le CECRL.

La responsable du CEIL de l'université affirme que la conception des tests se fait à partir des niveaux de compétences et par ordre de complexité (A0, A1, A2, B1, B2, C1, C2) quant aux concepteurs de ces tests ce sont les enseignants collègues affirme la directrice dans sa réponse à la question N°15 partie (b) du questionnaire.

Après le test, il y a les résultats qui détermineront le placement des apprenants et selon la directrice le placement ou l'évaluation initiale se fait suivant une grille d'évaluation.

Chaque année et depuis l'année universitaire 2008/2009, le CEIL de l'université de Laghouat ouvre ses portes à son fidèle public et lui offre des formations dont le nombre diffère selon la demande et l'encadrement.

Question N°16 adressée à la direction du CEIL de l'université de Laghouat :

- Combien de formations du FLE organisez-vous chaque année ? Expliquez.

Selon cette dernière, le centre offre trois formations pour les étudiants et trois autres pour les fonctionnaires et donc le nombre total des formations est de six durant l'année universitaire.

La formation destinée aux fonctionnaires s'effectue durant les vacances des mois de : décembre, mars et juin quant à celle des étudiants, elle est réalisée le reste du temps.

L'année universitaire 2010/2011, le CEIL de l'université de Laghouat a atteint l'apogée et cela est grâce à un grand nombre d'enseignants qu'il a connu. Au total il y avait vingt enseignants qui assuraient les formations en FLE, l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'arabe. Le pourcentage le plus élevé était celui des enseignants de la formation du FLE : neuf enseignants. La formation en langue anglaise assurée par sept enseignant, concernant l'espagnol, on a comptait deux enseignants et pour l'italien et l'arabe, il y avait un enseignant pour chaque formation.

Le passage de l'enseignement des langues au CEIL de l'université de Laghouat connaît une mouvance permanente, depuis son ouverture, il est passé de deux à quatre langues.

Le CEIL de l'université de Laghouat est un organisme qui assiste non seulement les apprenants dans l'apprentissage et la pratique du FLE mais il contribue aussi à leur faciliter la tâche après leur formation puisqu'il leur fourni des attestations d'assiduité.

Le CEIL de l'université de Laghouat fait de son mieux afin de répondre aux attentes de son public et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés et réaliser les desseins de sa création.

Son public est satisfait des formations proposées et affirme à un pourcentage de 93,75% suite à la question N°7 du questionnaire que nous lui avons proposé qu'il a observé un progrès vis-à-vis de la langue française et a fourni les justifications suites :

- Traitement de sujets intéressants dont la rédaction de lettre d'engagement, curriculum vitae, etc. un des buts fixés : l'emploi de la langue française dans la vie personnelle et professionnelle ;
- L'accomplissement de l'enseignant de la mission qui lui a été assignée ;
- Durant les cours il y avait l'occasion de s'exprimer en français ;
- Progression et amélioration du niveau ;
- Les enseignants les encourageait et les poussait à s'exprimer librement, un sentiment de progression surtout à l'oral ;
- La formation a aidé à apprendre le français, elle donne aussi la chance de l'utiliser régulièrement ;
- Acquisition de courage pour s'exprimer à l'écrit et à l'oral ;
- Acquisition de la possibilité de conjuguer les verbes ;

De sa part, la direction reste modeste et déclare qu'elle essaie de répondre aux demandes de leur public tant bien que mal et cela les pousse à se perfectionner davantage et ambitionne pour les années à venir de :

- Consolider les programmes de formation ;
- Offrir des formations en français de spécialité ;
- Unifier les programmes et les tests avec les autres centres algériens pour permettre la mobilité des étudiants.

Conclusion générale

L'université Amar Thélidji a connu plusieurs changements dans son histoire et le plus beau dans cette même histoire c'est qu'elle fait parler d'elle aujourd'hui de plus en plus grâce aux travaux effectués, aux recherches menées ainsi qu'à la progression qu'elle a connue suite à ses résultats probants.

L'université a fait un grand pas envers ses apprenants qui éprouvaient des difficultés au niveau des langues étrangères en alarmant les autorités concernées. Grâce aux efforts fournis par les autorités algériennes, à la coopération des autorités étrangères ainsi qu'à la volonté de secourir ses apprenants, le résultat est au jour d'aujourd'hui fructueux.

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat a fait son effet et a accompli une mission qualifiée de « mission de poids ».

Cela ne veut point dire que tout est parfait, reste aussi des points à traiter mais cela viendra avec le temps et en faisant appel aux talents de nos jeunes algériens car rien n'est impossible.

Le CECRL, bien qu'il réponde à certains des critères reste un produit, un manuel, un document et une référence conçu pour les européens. Si nous essayons de croiser les profils d'entrée et de sortie faits par la commission nationale des programmes avec les descripteurs présentés dans le CECRL, nous concluons que l'application du CECRL vient un peu en retard alors dans les années à venir:

Est-ce que l'Algérie peut-elle concevoir l'idée de créer ces mêmes Centres d'Enseignement Intensif des Langues dans des périodes d'enseignement des langues plus précoces, telles que le collège ou pourquoi pas les écoles primaires?

Est-il envisageable de donner naissance à ces centres prématurément ?

Références bibliographiques

1. ABID-HOUCINE Samira, *Analyse de la situation linguistique en Algérie. Revue de Littérature et Sciences Humaines*, 2003.
2. ASSELAH-RAHAL Safia, *Étude micro socio linguistique ou plurilingues et communicationnelles des pratiques bilingues (arabe- français et kabyle français) chez deux familles immigrées*. Thèse de Doctorat, Université Rennes 2, 2000.
3. BOCH Françoise, *Les pratiques de réécriture dans l'enseignement supérieur*, Lidil, 1998.
4. BOCH Françoise, *Prise de notes et écriture conceptuelle à l'université. Pratiques*, 2000
5. CHEVALLARD Yves, *Du savoir savant au savoir enseigné*, Éd La pensée sauvage, Grenoble, 1985.
6. Conseil de la Coopération culturelle Comité de l'éducation, *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Éd Didier, 2000.
7. PUREN Christian, *Histoire des méthodes de l'enseignement des langues étrangères*, Nathan, Paris, Clé Internationale, 1988.
8. TALEB IBRAHIMI Khaoula, *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Dar El Hikma, 1995

Sitographie :

<http://eduscol.education.fr/D0067/cecr1.htm>

http://www.franccparler.org/dossiers/cecr_reference.htm

Annexes

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

Questionnaire adressé à la Directrice du CEIL de l'université de Laghouat

Madame,

Le questionnaire qui vous est proposé est conçu pour répondre à des questions que nous nous posons à propos du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) de l'université de Laghouat.

L'objectif de notre recherche est de faire un état des lieux des programmes, méthodes et outils utilisés lors des formations proposées et de prendre connaissance des représentations du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues dans le CEIL où vous exercez.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Fiche d'identité :

Sexe : ...*Féminin*...

Age : ...*30 ans*...

Diplôme (s) : ...*Magistère en langue française*...

Spécialité : ...*Français*...

Statut professionnel : ...*Enseignante (Titre assistant "A")*...

Durée d'enseignement : ...*06 ans*...

Poste de responsabilité : ...*Directrice*...

Années de service : ...*009*...

- 1- Le CEIL de l'université de Laghouat travaille en collaboration avec le CIREFE. Comment est née cette collaboration ? Est-ce que vous avez choisi de travailler avec cette université ?

La collaboration est née au cours d'une rencontre entre directeurs de centres algériens et de centres français. Le ministère seul décide des partenaires de la collaboration.

- 2- Travaillez-vous avec d'autres universités étrangères ? si oui, lesquelles ?

Non

- 3- Avez-vous des partenaires algériens ? si oui, lesquels ?

Les centres CEIL de l'Algérie
Les centres culturels (CCF et British Council)

- 4- Nous avons constaté lors de notre visite au CEIL de l'université de Laghouat que l'enseignement se base sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

- a) D'où est venue l'idée de l'appliquer ?

Un que les centres algériens n'avaient pas encore de méthodes propres au contexte algérien et qu'ils étaient jumelés avec des centres français, le CECL a fait office de point de départ.

- b) Est-ce que vous contextualisez son contenu avant de l'appliquer ? si oui, de quelle façon le faites-vous ?

Ouï. En prenant en considération que le public algérien n'est pas débutant, nous avons créé le niveau "0" qui fait référence aux vrais débutants.
(A₀)

5- Comment se fait la conception des programmes des formations proposées par le CEIL ?

Travail de coordination entre les collègues enseignants.

6- Quelles méthodes suivez-vous ?

- l'approche par compétence
- l'approche communicationnelle (communicative)
- l'approche actionnelle

7- Quels outils utilisez-vous lors de vos formations ?

Multimédias
- Informatique (TILE)
- Standard

8- Quel (s) est (sont) le (s) dessein (s) de vos formations ?

- Maîtrise du français général
- Consolidation des acquis
- Rendre l'apprenant autonome dans la communication
à l'oral et l'écrit (toutes les compétences: EO/EE/CO/CE/EI)

9- Sur quoi se base vos formations du FLE (l'oral ou l'écrit)?

Méthodes du CELRL
 - Méthodes et outils de l'Éducation Nationale
 - Profil de l'apprenant-étudiant
 - Spécialité et domaine d'étude

10- Comment sélectionnez-vous vos formateurs du FLE?

Formés en langue française : Didactique + pédagogie
 - Formation continue sous forme de stage
 - Entretien

11- Quel est leur statut (vacataire, associé ou permanent ?)

Vacataire
 Associé
 Permanent

12- Quel public visez-vous par les formations que vous proposez ?

Les étudiants de niveaux différents et de formations différentes (tous les cycles et les spécialités).

13- Pourquoi n'ouvrez-vous pas vos portes à un public étranger à l'université?

Manque d'encadrement

14- Pourquoi limitez-vous le nombre d'apprenants à quinze par groupe ?

..... Selon l'encadrement, les locaux et la qualité de la formation.....

15- Afin d'accéder aux formations, vous leur faites passer un test. Comment concevez-vous ces tests ?

..... À partir des niveaux de compétences et par ordre de complexité (A₀ - A₁ - A₂ - B₁ - B₂ - C₁ - C₂).....

a- Qui les prépare ?

..... les collègues enseignants.....

b- Comment répartissez-vous les candidats après les résultats ?

..... Selon une grille d'évaluation.....

16- Combien de formations du FLE organisez-vous chaque année ? Expliquez.

..... Trois formations pour les étudiants et trois autres pour les fonctionnaires (total : 6 formations).....
 Pour les fonctionnaires c'est pendant les vacances (décembre - mars - juin) et les étudiants le reste du temps (octobre - janvier - avril).....

17- Depuis l'ouverture du CEIL jusqu'à l'année 2011, vous êtes passé de (2) deux à (4) quatre puis encore (2) deux langues. Pourquoi ?

..... L'encadrement : chaque année est conditionnée par le nombre d'enseignant donc c'est en plus ou en moins.....

18- Attribuez-vous des certificats ou des diplômes après les formations proposées ?

Si oui, sont-ils reconnus ?

On délivre des attestations d'assiduité reconnues à un certain degré, tout dépend l'organisme qui les délivre. Les diplômes sont délivrés par les centres d'examen. (le CEC n'est qu'intermédiaire).

19- Avez-vous atteint les buts que vous vous êtes fixés ?

On essaye de répondre aux demandes de notre public tant bien que mal et cela nous pousse à perfectionner davantage.

20- Quelles sont vos perspectives pour les années à venir ?

- Consolidation des programmes de formation.
- Offrir des formations en français de spécialité.
- Unifier les programmes et les tests avec les autres centres algériens pour permettre la mobilité des étudiants.

République Algérienne Démocratique et Populaire**Institut des Langues Etrangères, Oran****Département de français****Questionnaire adressé aux enseignants du FLE du CEIL de l'université de
Laghouat**

Chers collègues,

Le questionnaire qui vous est proposé est conçu pour répondre à des questions que nous nous posons à propos du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) de l'université de Laghouat.

L'objectif de notre recherche est de faire un état des lieux des programmes, méthodes et outils utilisés lors des formations que vous assurez et de prendre connaissance des représentations du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues dans le CEIL où vous exercez.

Nous vous informons que le présent questionnaire répond aux normes de l'anonymat.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Fiche d'identité :

Sexe : ...*M*.....

Age : ...*40*.....

Diplôme (s) : ...*Magister*.....

Spécialité : ...*Sciences des textes littéraires*.....

Statut professionnel : ...*Maître assistant*.....

Années de service : ...*2010*.....

1- Comment avez-vous entendu parler du CEIL ?

- a) Le site de l'université b) affichage c) autre

2- Depuis quand enseignez-vous au CEIL de l'université de Laghouat ?

..... 2011

3- Avez-vous suivi une formation depuis votre intégration au CEIL?

- a) Oui b) Non

- Si oui quand et quel était son objectif ?

..... juin 2011

..... Formation des correcteurs pour les niveaux "A1 / A2 / B1 / B2"

4- Avez-vous un programme à suivre ?

- a) Oui b) Non

c) L'appliquez-vous ? Pourquoi ?

..... On applique le programme du Cadre Européen pour

..... familiariser nos étudiants avec les examens proposés par le C.C.F.

..... (DELF / DALF)

5- Est-ce que les outils d'enseignement qui vous sont proposés sont appropriés ?

- a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

.....

.....

République Algérienne Démocratique et Populaire**Institut des Langues Etrangères, Oran****Département de français****Questionnaire adressé aux enseignants du FLE du CEIL de l'université de
Laghouat**

Chers collègues,

Le questionnaire qui vous est proposé est conçu pour répondre à des questions que nous nous posons à propos du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) de l'université de Laghouat.

L'objectif de notre recherche est de faire un état des lieux des programmes, méthodes et outils utilisés lors des formations que vous assurez et de prendre connaissance des représentations du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues dans le CEIL où vous exercez.

Nous vous informons que le présent questionnaire répond aux normes de l'anonymat.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Fiche d'identité :

Sexe : masculin

Age : 56 ans

Diplôme (s) : Magistère de Eraduction

Spécialité : Eraduction

Statut professionnel : maître assistant

Années de service : 5 ans

6- Est-ce qu'il y a une coordination entre vous et vos collègues ?

a) Oui

b) Non

Pourquoi ?

Les horaires et les emplois du temps ne le permettent pas

7- Durant vos cours, les apprenants sont-ils intéressés ?

a) Oui

b) Non

- Pourquoi ?

mon mode de communication et la diversité de mes connaissances

8- Faites-vous des bilans à chaque fin de formation assurée ? Développez vos réponses à l'aide de ces items.

- Les fiches pédagogiques.
- Le journal de bord.
- Réunion avec vos supérieurs (Directrice/ Coordinatrice pédagogique).

Le seul bilan se résume en le niveau et les compétences atteintes par les apprenants

République Algérienne Démocratique et Populaire**Institut des Langues Etrangères, Oran****Département de français****Questionnaire adressé aux enseignants du FLE du CEIL de l'université de
Laghouat**

Chers collègues,

Le questionnaire qui vous est proposé est conçu pour répondre à des questions que nous nous posons à propos du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) de l'université de Laghouat.

L'objectif de notre recherche est de faire un état des lieux des programmes, méthodes et outils utilisés lors des formations que vous assurez et de prendre connaissance des représentations du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues dans le CEIL où vous exercez.

Nous vous informons que le présent questionnaire répond aux normes de l'anonymat.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Fiche d'identité :

Sexe : *masculin*

Age : *28 ans*

Diplôme (s) : *MASTER*

Spécialité : *Sciences du langage*

Statut professionnel : *enseignant au secondaire*

Années de service : *2010 → jusqu'à maintenant*

1- Comment avez-vous entendu parler du CEIL ?

- a) Le site de l'université b) affichage c) autre

2- Depuis quand enseignez-vous au CEIL de l'université de Laghouat ?

Depuis une année

3- Avez-vous suivi une formation depuis votre intégration au CEIL?

- a) Oui b) Non

- Si oui quand et quel était son objectif ?

.....
.....

4- Avez-vous un programme à suivre ?

- a) Oui b) Non

c) L'appliquez-vous ? Pourquoi ?

Oui, parce que ce programme a des objectifs à atteindre

5- Est-ce que les outils d'enseignement qui vous sont proposés sont appropriés ?

- a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

parce que ils sont adaptés au niveau des élèves

6- Est-ce qu'il y a une coordination entre vous et vos collègues ?

a) Oui

b) Non

Pourquoi ?

parce que il n'en a pas
je suis le seul enseignant

7- Durant vos cours, les apprenants sont-ils intéressés ?

a) Oui

b) Non

- Pourquoi ?

parce que on leur offre la meilleure formation
avec les meilleurs moyens et un programme riche.

8- Faites-vous des bilans à chaque fin de formation assurée ? Développez vos réponses à l'aide de ces items.

- Les fiches pédagogiques.
- Le journal de bord.
- Réunion avec vos supérieurs (Directrice/ Coordinatrice pédagogique).

Chaque niveau de formation comporte 60 h
de cours. on arrive toujours à accomplir
l'intégralité des heures demandées.

La formation assurée au niveau du C.E.I.L
de Laghouat est compatible avec les autres
C.E.I.L. du territoire national.

Le bilan est fait ^{sur} chaque formation :

- Renouvellement de l'engagement pour les autres sessions.
- le lancement de la formation.
- l'évaluation et diagnostique et formative
des contenus des programmes de formation.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

**Questionnaire adressé aux apprenants du CEIL de l'université de
Laghouat**

Ce questionnaire est proposé pour nous aider dans notre travail de recherche.

Nous vous prions de bien vouloir y répondre afin de faciliter notre enquête sur le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat.

Fiche d'identité :

Sexe : M

Age : 19

Statut : Etudiant

Diplôme préparé : Licence en Architecture

Niveau : 1^{er} Année

Niveau en langue française (CECRL) : Moyen

1- Quelle filière suivez-vous à l'université ?

- Architecture

2- Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

a) L'oral

b) L'écrit

- Pourquoi ?

- Car : Je ne connais pas les règles de langue Française.

3- Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

a) Pour progresser dans la langue française

b) Pour obtenir un diplôme

4- Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ?

a) Oui

b) Non

- Pourquoi ?

- Car : Il n'y a pas le temps et car il n'y a pas la pratique de la langue.

5- Quels sont les outils utilisés lors de la formation ?

- les livres + projection des vidéos.

6- Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

a) Oui

b) Non

- Pourquoi ?

- Car : Je ne connais pas cette langue.

6 Avez-vous progressé vis-à-vis de la langue française ?

a) Oui

b) Non

- Si oui, comment vous l'avez ressenti et si non pourquoi à votre avis ?

.....

.....

.....

.....

.....

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

**Questionnaire adressé aux apprenants du CEIL de l'université de
Laghouat**

Ce questionnaire est proposé pour nous aider dans notre travail de recherche.

Nous vous prions de bien vouloir y répondre afin de faciliter notre enquête sur le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat.

Fiche d'identité :

Sexe : *Homme / Masculin*

Age : *23 Ans*

Statut : *Célibataire*

Diplôme préparé : *le Master*

Niveau : *1^{er} Année Master*

Niveau en langue française (CECRL) : *A2*

1- Quelle filière suivez-vous à l'université ?

..... *Systeme d'énergie électrique de Puissance*

2- Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

a) L'oral b) L'écrit

- Pourquoi ?

.....
.....

3- Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

a) Pour progresser dans la langue française

b) Pour obtenir un diplôme

4- Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

..... *parce qu'on a besoin a long-terme du futur*

5- Quels sont les outils utilisés lors de la formation ?

..... *outil multimedia, outil tableau, support pap*

..... *support tableau*

6- Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

..... *Puisque j'ai fait un test et mes réponses*

..... *me même a ce niveau la c'est tout.*

6 Avez-vous progressé vis-à-vis de la langue française ?

a) Oui

b) Non

- Si oui, comment vous l'avez ressenti et si non pourquoi à votre avis ?

On a traité des sujets très intéressants
Comment écrire une lettre d'engagement
Un CV, ... ect.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

Questionnaire adressé aux apprenants du CEIL de l'université de
Laghouat

Ce questionnaire est proposé pour nous aider dans notre travail de recherche.

Nous vous prions de bien vouloir y répondre afin de faciliter notre enquête sur le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat.

Fiche d'identité :

Sexe : ~~##~~ homme

Age : 24

Statut : célibataire

Diplôme préparé : 3^{eme} Licence Instrumentation

Niveau : 3^{eme} année Licence

Niveau en langue française (CECRL) : A2

1- Quelle filière suivez-vous à l'université ?

..... électronique option Instrumentation

2- Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

a) L'oral b) L'écrit

- Pourquoi ?

..... la métroise et la spontanéité

3- Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

a) Pour progresser dans la langue française

b) Pour obtenir un diplôme

4- Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

..... parceque nous donné des cours important pour
 communiquer à le monde professionnelle

5- Quels sont les outils utilisés lors de la formation ?

..... support tableu - support papier - support
 multimedia

6- Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

..... parceque si mon niveau de français réel

6 Avez-vous progressé vis-à-vis de la langue française ?

a) Oui

b) Non

- Si oui, comment vous l'avez ressenti et si non pourquoi à votre avis ?

..... parce que avant j'étais faible mais après
la formation j'ai amélioré mon niveau
à cause de l'enseignement et me
a orienté pour prendre la bon manière
pour être fort.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

Questionnaire adressé aux apprenants du CEIL de l'université de
Laghouat

Ce questionnaire est proposé pour nous aider dans notre travail de recherche.

Nous vous prions de bien vouloir y répondre afin de faciliter notre enquête sur le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat.

Fiche d'identité :

Sexe : *homme*

Age : *25*

Statut : *étudiant*

Diplôme préparé : *reseau electrique master*

Niveau : *2ème master*

Niveau en langue française (CECRL) : *B1*

1- Quelle filière suivez-vous à l'université ?

.....génie électrique.....
.....

2- Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

a) L'oral b) L'écrit

- Pourquoi ?

.....par ce que est très difficile pour moi à cause des.....
.....fautes d'orthographe.....

3- Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

a) Pour progresser dans la langue française

b) Pour obtenir un diplôme

4- Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

.....par ce que il y a des chose de Base dans ce formation.....
.....pour l'apprendre la langue française.....

5- Quels sont les outils utilisés lors de la formation ?

.....sur le Tableau et multimedia et sur les papiers.....
.....

6- Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

.....par ce que le niveau A1 c'est mon niveau.....
.....

6 Avez-vous progressé vis-à-vis de la langue française ?

a) Oui

b) Non

- Si oui, comment vous l'avez ressenti et si non pourquoi à votre avis ?

... parce au début mon niveau est A1 et maintenant
c'est B1, et je me recent que mon niveau
est progressé

République Algérienne Démocratique et Populaire
Institut des Langues Etrangères, Oran
Département de français

Questionnaire adressé aux apprenants du CEIL de l'université de
Laghouat

Ce questionnaire est proposé pour nous aider dans notre travail de recherche.

Nous vous prions de bien vouloir y répondre afin de faciliter notre enquête sur le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université de Laghouat.

Fiche d'identité :

Sexe : masculin

Age : 25 ans

Statut : célibataire

Diplôme préparé : licence

Niveau : la troisième année Troisième Année

Niveau en langue française (CECRL) : A1

1- Quelle filière suivez-vous à l'université ?

la langue anglaise

2- Selon vous, où réside vos lacunes en français langue étrangère ?

a) L'oral b) L'écrit

- Pourquoi ?

J'ai beaucoup de pratique de cette langue

3- Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire au CEIL ?

a) Pour progresser dans la langue française

b) Pour obtenir un diplôme

4- Est-ce que les cours proposés lors de vos formations sont intéressants ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

Je découvre des choses nouvelles par exemple,
Comment chercher à travailler

5- Quels sont les outils utilisés lors de la formation ?

multimedia (data show, Pc), @ table

6- Êtes-vous satisfait du placement qu'on vous a attribué après le test ?

a) Oui b) Non

- Pourquoi ?

Parce que je voudrais faire une bonne base
de la langue française

6 Avez-vous progressé vis-à-vis de la langue française ?

a) Oui

b) Non

- Si oui, comment vous l'avez ressenti et si non pourquoi à votre avis ?

Dans ces cours, j'ai d'occasion pour exprimer
mes idées en Français. Pendant cette période j'en peu
savoir des fait, notamment (la prononciation).

Tableau 1 : La liste de certains CEIL algériens et leurs publics.

Tableau 2 : Analyse de la question N°2 (questionnaire adressé aux apprenants).

Tableau 3 : Locaux administratifs et équipements (2008-2011).

Tableau 4 : Locaux pédagogiques et équipements (2008-2011).

Tableau 5 : La liste du matériel pédagogique et didactique du centre (2008-2011).

Tableau 6 : Formations pour les formateurs entre 2008 et 2010.

Tableau 7 : Le nombre d'inscription (2009-2010), 1^{ère} session Anglais (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 8 : Le nombre d'inscription (2009-2010), 1^{ère} session Français (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 9 : Le nombre d'inscription (2009-2010), 2^{ème} session Anglais (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 10 : Le nombre d'inscription (2009-2010), 2^{ème} session Français (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 11 : Le nombre d'inscription (2010-2011), Anglais (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 12 : Le nombre d'inscription (2010-2011), Français (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 13 : Le nombre d'inscription (2010-2011), Espagnol (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 14 : Le nombre d'inscription (2010-2011), Italien (CEIL université Amar Thélidji).

Tableau 15 : Programme proposé et niveaux traités.

Tableau 16 : Niveaux traités session 2 (2012-2013).

Tableau 17 : Analyse de la question N°6 (questionnaire adressé aux apprenants), Niveau A1.

Tableau 18 : Analyse de la question N°6 (questionnaire adressé aux apprenants), Niveau A2.

Tableau 19 : Analyse de la question N°6 (questionnaire adressé aux apprenants), Niveau B1.

Tableau 20 : Les types des exercices proposés et les compétences visées.

Tableau 21 : Les approches communicative/actionnelle.

Tableau 22 : Comprendre /écouter selon les niveaux d'après le CECRL.

Tableau 23 : Comprendre/lire selon les niveaux d'après le CECRL.

Tableau 24 : Parler/ prendre part à une conversation selon les niveaux d'après le CECRL.

Tableau 25 : Parler/s'exprimer oralement en continu selon les niveaux d'après le CECRL.

Tableau 26 : Ecrire selon les niveaux d'après le CECRL.

Tableau 27 : Analyse de la question N°5 (questionnaire adressé aux apprenants).

Table des matières

Introduction générale.....	1
----------------------------	---

CHAPITRE I :

LANGUE FRANÇAISE ET CONTEXTE ALGERIEN

I.1. État des lieux	5
I.1.1. Les francophones réels.....	5
I.1.2. Les francophones occasionnels.....	5
I.1.3. Les francophones passifs.....	5
I.2. La politique linguistique en Algérie.....	6
I.2.1. L'arabe classique	6
I.2.2. L'arabe dialectal.....	6
I.2.3. Le berbère.....	6
I.2.4. Le français	7
I.3. La place du français en Algérie	7
I.3.1. L'apogée du français.....	8
I.3.2. Le français après l'indépendance (avant l'arabisation).....	8
I.3.3. Le français après l'indépendance.....	8
I.3.4. Le français aujourd'hui.....	9
I.4. L'enseignement du FLE en Algérie.....	9
I.4.1. Présentation diachronique de l'enseignement du FLE en Algérie.....	9
I.4.1.1. Les années soixante.....	9
I.4.1.2. Les années soixante-dix	9
I.4.1.3. Les années quatre-vingt	10
I.4.1.4. Dans les années quatre-vingt-dix	10
I.5. Les réformes du système éducatif algérien	13
I.5.1. Le but de cette réforme.....	14
I.5.2. Le système éducatif de 1976 à 2004.....	14
I.5.3. Les bases de la réforme du système éducatif en Algérie.....	15
I.6. Les programmes	16
I.6.1. Les supports.....	16

I.6.2.	La Commission Nationale des Programmes (CNP).....	17
I.6.3.	Les Groupes Spécialisés de Discipline	17
I.6.4.	La Commission d'Homologation des Manuels	17
I.7.	Les méthodes	18
I.7.1.	Qu'est-ce qu'une tâche ?.....	20
I.7.2.	La pédagogie du projet.....	21
I.8.	Les profils d'entrée et de sortie des apprenants.....	22
I.8.1.	Les profils d'entrée en 5 ^e année primaire.....	22
I.8.2.	Les profils de sortie de la 5 ^e année primaire	23
I.9.	La réforme au niveau de l'enseignement supérieur.....	27
I.10.	Synthèse.....	29

CHAPITRE II

LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT INTENSIF DES LANGUES

II.1.	Les Centres d'Enseignement Intensif des Langues.....	31
II.2.	Le rôle du CEIL	33
II.3.	Les CEIL en Algérie.....	33
II.4.	Le RACEIL.....	35
II.5.	Étude de cas : l'université Amar Thélidji de Laghouat.....	36
II.5.1.	Statistiques des spécialités enseignées en français à l'université de Laghouat.....	36
II.5.2.	Création du CEIL de l'université de Laghouat.....	39
II.6.	Les formations proposées par le CEIL de l'université de Laghouat (programme, méthodes, outils d'enseignement.....)	44

CHAPITRE III

LE CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

III.1.	Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.....	55
III.2.	Les différentes typologies des outils d'évaluation.....	58
III.3.	Le rôle du CECRL.....	60

III.4.	La politique linguistique du CECRL.....	60
III.4.1.	Les approches du CECRL.....	61
III.4.2.	Le multimédia dans l'enseignement du FLE.....	62
III.4.3.	Les axes fondamentaux du CECRL.....	63
III.5.	L'application du CECRL dans l'enseignement du FLE dans le CEIL de l'université de Laghouat.....	71
	Conclusion générale.....	77
	Références bibliographiques.....	79
	Annexes	81